

Le MRP vous parle!

Nouvelle Série N° 71
Novembre-décembre 1996
ISSN 0753-8707
Prix du N° / 12 F

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. - 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITÉ 75007 PARIS - Téléphone 01 47 05 84 51



*Une image vraie du M.R.P. :
Roger Menu, de son apprentissage de
chaudronnier à 13 ans jusqu'à son
mandat de Sénateur de la Marne de
36 à 60 ans, toujours fidèle à ses
engagements et à la cause du peuple
(p. 4 à 8).*

*1946 : de Gaulle parti, le tripartisme M.R.P. - S.F.I.O.
- P.C. contient la poussée stalino-communiste et engage la
reconstruction de la France dans la liberté (p. 13 à 20).*



*Juin 1946 :
le M.R.P.
devient
le premier
parti de
France
(p. 13
et 14).*

MRP POUR QUE VIVE LA FRANCE **MRP**

*Quand François
Mitterrand
situait le M.R.P.
à sa gauche (p. 9).*

*A propos de
l'épuration :
«Fulgurant Pierre-
Henri !»
(p. 12).*

*Le «clérical»
M'Bida, député
socialiste
du Cameroun
(p. 12).*

Présence de Jules Catoire L'ÂME DU M.R.P.

Nous avons annoncé dans notre numéro précédent la sortie du livre de Bruno Béthouart sur Jules Catoire.

A ce propos, Pierre Kerlévéo nous adresse l'article suivant.

Il faut lire l'ouvrage consacré à Jules Catoire (1899-1988) qui vient d'être publié par «Artois Presses Université» (B.P. 665, 62030 Arras Cedex, Tél : 03.21.60.37.10, 160 francs, port en sus : 22 francs, total 182 francs ; chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'Université d'Artois) et, surtout, s'en imprégner. Son auteur, Bruno Béthouart, maître de conférences en histoire contemporaine, est un des meilleurs spécialistes de l'histoire de la démocratie chrétienne.

S'appuyant sur une documentation dense, il relate l'itinéraire exceptionnel de ce fils unique dont les études ont été interrompues par la première guerre mondiale, sans aucun diplôme. Il analyse son cheminement à travers des responsabilités qui furent importantes : premier permanent laïc du diocèse d'Arras (1921), secrétaire du Syndicat Libre des Mineurs (1923), vice-président national de la CFTC (1938), membre du comité départemental de la Libération, député du Pas-de-Calais, vice-président des Houillères, ministre de la IV^e République.

Jules Catoire s'est engagé dans les combats qui ont été les deux malheurs de ce siècle, contre le communisme en défendant la liberté syndicale dans les mines en 1936, contre le nazisme en rejoignant la Résistance, criant «Vive de Gaulle» avec une trentaine d'officiers, quelques secondes après avoir entendu l'appel du 18 juin. Un matin, poursuivi par la Gestapo, il fuit très tôt mais doit se camoufler dans son veston de cuir, reconnu par ses amis cheminots le hélant : «Bonjour, Jules !». Il s'est aussi opposé à la charte du travail de Vichy.

Y apportant le courage de ses convictions et son sens du dialogue, Jules Catoire a participé aux débats de l'après-guerre : la nationalisation des compagnies minières, l'espoir travailliste, la question scolaire, la déconfessionnalisation de la CFTC. Son adversaire politique, Guy Mollet, déclara publiquement : «Votre fidélité à votre foi dans l'exercice de vos fonctions publiques nous obligent à respecter des convictions que nous ne partageons pas».

On demeure émerveillé par le rayonnement d'une telle personnalité ! Il puisait ses forces dans la méditation et la prière, sources de son action. Jules Catoire vivait ses idées, il pratiquait ses paroles. Ainsi, il a toujours refusé de cumuler ses indemnités de parlementaire avec tout autre mandat sur Arras ou sur sa commune de Saint-Nicolas. En 1948, il a fallu que Robert Schuman insiste, en haussant le ton et en menaçant de raccrocher le téléphone, pour le décider à entrer au gouvernement ! Lors des sénatoriales de 1958, il renonce à une élection assurée pour laisser un père de famille nombreuse siéger au palais du Luxembourg. C'est à ces témoignages de désintéressement au service du bien commun que je pensais en découvrant dernièrement dans la presse les déclarations de nos élus régionaux -de droite et de gauche- qui frétilent indécemment à l'approche des échéances électorales de 1998... Les temps ont changé. Hélas pour la démocratie !

Au soir de sa vie, Jules Catoires confiait : «Ce qui me fait de la peine, c'est que la moitié des Français rejette l'autre». Comme cette remarque est pertinente ! Notre pays est divisé par des clivages artificiels alors qu'il pourrait se mobiliser sur des enjeux essentiels en rassemblant les femmes et les hommes de bonne volonté, hors «les fous et les sectaires». Je revois Monsieur Catoire, quelques mois avant son décès. «Notre époque, disait-il, manque de formation, de doctrine et d'idéal». Il avait raison.

Il était juste, généreux, enthousiaste. Il s'appelait Jules Catoire.

Pierre Kerlévéo

ACTUALITÉS

DISPARITIONS

- Nous avons été informés du décès de nos amis :
- Louis Auton (Chavilly-Larue, Val de Marne)
 - Paul Baton (Dreux, Eure-et-Loir)
 - Robert Brillaud (La Colle-sur-Loup, Alpes-Maritimes)
 - Michel Robert (Avon, Seine-et-Marne)
 - Francis Gautier (Paris)
 - Eunice Baumann (Cagnes-sur-Mer, Alpes-Maritimes)
 - Madame Michaud, veuve de Louis Michaud, ancien député de la Vendée.

DISTINCTION

Emile Virel, qui fut l'un des animateurs du Groupement des maisons familiales et l'un des collaborateurs d'André Diligent, vient d'être fait Chevalier de l'Ordre national du Mérite le 16 novembre 1996 à La Chapelle en Serval, dans l'Oise.

La cérémonie était présidée par Jean-Pierre Tellier, maire de cette commune, et c'est Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat chargée des Transports, qui a remis les insignes de Chevalier du Mérite à notre ami Virel.

Anne-Marie Idrac est la fille de Marguerite Colin, veuve d'André Colin et membre du Bureau de l'Amicale du M.R.P.

TÉMOIGNAGES

LE CCAC ? «MOI, J'EN ÉTAIS !» nous dit Bertrand Chautard

- Le Comité de coordination et d'action chrétienne, moi j'en étais ! nous a dit par téléphone Bertrand Chautard, ancien député de l'Ardèche, après avoir lu notre «Retour sur Gilbert Dru» dans notre numéro 70, pages 15 et 16...

Comme quoi «les affaires reprennent», ainsi que nous le constatons dans ce même article. Rien ne vaut un point de rencontre des témoignages de ceux qui ont vécu personnellement l'aventure du M.R.P. pour faire progresser la vérité historique !

Durant l'occupation, Bertrand Chautard a couru les mêmes risques que Gilbert Dru et ses camarades lyonnais.

Avant la guerre, militant des Jeunesses Démocrates Populaires, il avait reçu à Lyon Georges Bidault, éditorialiste de «l'aube», qui parcourait la France, de réunion en réunion...

Et la défaite de 1940 ne l'écarte pas de son engagement, bien au contraire. Agréé auprès du Tribunal de Commerce d'Annonay, il devient un militant clandestin du CCAC avec Louis Misery et, à ce titre, en janvier 1944, il reçoit dans son bureau André Colin, qui prépare la fondation du M.R.L. transformé peu après en M.R.P.

A 34 ans, il est élu député de l'Ardèche à la deuxième Assemblée Nationale Constituante, en juin 1946 ; le M.R.P. devient alors le premier parti de France et Georges Bidault est élu chef du Gouvernement provisoire et chef de l'Etat. Bertrand Chautard sera réélu, en octobre 1946, à l'Assemblée Nationale.

Il a toujours été fidèle à l'Amicale du M.R.P. ; il a été membre du Bureau national jusqu'en 1996.

J.P.

«REGARDS SUR LE M.R.P.»

Un colloque organisé par l'Amicale du M.R.P. et France-Forum

Il a eu lieu le 10 décembre au Palais du Luxembourg. Les adhérents de l'Amicale y étaient invités.

«Le M.R.P. vous parle» en rendra compte dans ses prochains numéros.

Six thèmes avaient été retenus :

- Le M.R.P. et le personnel politique M.R.P.
- Le M.R.P. et les Institutions
- Le M.R.P. et le gaullisme
- La politique européenne et internationale du M.R.P.
- Le M.R.P. et l'Outre-Mer
- Le M.R.P. et la politique sociale.

LA PROPORTIONNELLE ? ELLE ÉTAIT BELLE SOUS DE GAULLE !

On peut être homme de lettres, membre de l'Académie française, ancien ministre des affaires culturelles, ancien député et, parfois, manquer de repères. C'est ainsi que Maurice Druon, dans un éditorial du «Figaro» publié fin septembre, dénonçait comme étant «véneuse» la représentation proportionnelle dans le mode d'élection des députés. C'était au moment où le Premier Ministre Alain Juppé proposait d'en instiller une dose dans le scrutin majoritaire actuellement en vigueur.

Fernand Chaussebourg, expert en modes de scrutin (et en bien d'autres choses) a envoyé un billet au «Figaro», qui l'a publié dans son numéro du 3 octobre 1996, à la rubrique «Courrier des lecteurs» :

Une considération et un rappel.

La considération : les députés, pour une raison de morale publique, ne doivent pas modifier leur système d'élection, car ils doivent rendre compte de leur mandat devant le même corps électoral qui les a élus. Ils peuvent modifier la règle pour l'élection suivante seulement.

Le rappel : la proportionnelle est-elle «véneuse»? C'est faire injure au Général de Gaulle qui, par ordonnance, en 1945, a établi la proportionnelle. Le système majoritaire aurait, à l'époque, permis un gouvernement de type «Front populaire» dirigé par Maurice Thorez, écartant par le suffrage universel le libérateur de la patrie du pouvoir.

Fernand Chaussebourg,
membre du Conseil économique et social,
Paris.

«LE TOURISME, UN ATOUT À DÉVELOPPER»

Tel est le titre du Rapport et de l'Avis présentés, au nom de la Section du cadre de vie du Conseil économique et social, les 25 et 26 juin 1996, en séance publique, par Fernand Chaussebourg.

L'Avis, où sont formulées les propositions et suggestions, a été adopté par 162 voix et 7 abstentions (membres des entreprises privées et publiques). L'ensemble des groupes a apporté un soutien positif dans les explications de vote.

Le Rapport et l'Avis ont été transmis aux partenaires et aux parlementaires concernés.

Le tourisme représente 9,4% de notre PIB, et offre des perspectives d'emplois. La France dispose en effet de sérieux atouts pour attirer les touristes. Il convient cependant de les valoriser et de les accroître.

Déplorant le manque de reconnaissance de ce secteur par les pou-

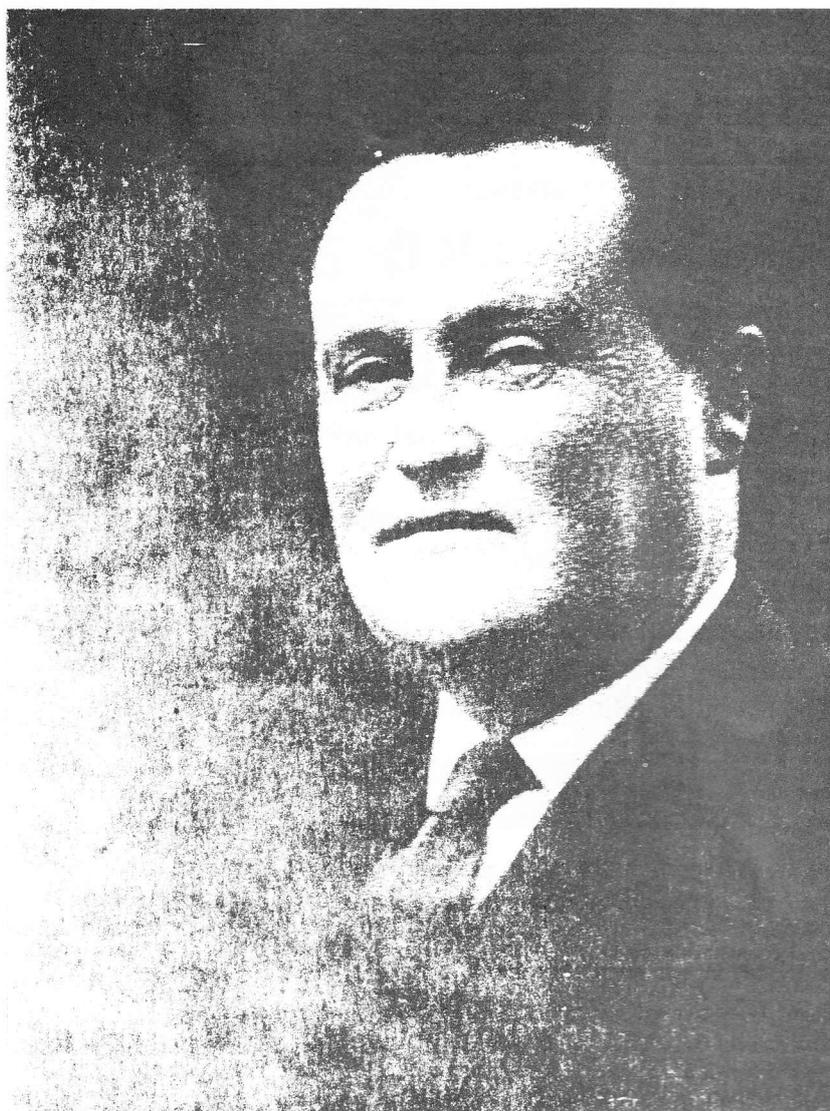
voirs publics, le Conseil économique et social préconise tout d'abord la création d'un ministère à part entière, doté d'un budget conséquent. Il suggère par ailleurs d'élaborer un contrat national pour le tourisme, de développer la promotion et l'ingénierie, et d'encourager une politique partenariale (décentralisation, dimension européenne...).

Pour optimiser l'accueil peu satisfaisant, il faut lancer une vaste campagne de sensibilisation.

Autres axes à développer : améliorer la qualité du premier contact par une signalétique, adapter la traduction des informations, plus d'hygiène et de propreté, respecter l'environnement, simplifier l'accès informatique à l'offre, protéger le consommateur.

Le Conseil souligne aussi la nécessité de valoriser les conditions de travail et la formation des salariés du secteur, de définir une politique sociale des vacances et des loisirs, de faciliter le tourisme des jeunes et des handicapés et de soutenir le secteur social.

Côté économie, il convient d'aider l'hôtellerie à surmonter ses fragilités, de classer les meublés et de développer le tourisme en milieu rural. Enfin, la culture et le sport doivent être les locomotives du tourisme.



Petit prologue

L'ouvrier Roger Menu et les grandes familles

Pour préparer les élections municipales de 1948 à Epernay, Roger Menu, qui a été nommé conseiller de la République en 1946, prépare une liste ouverte aux représentants des traditions champenoises ainsi qu'aux militants d'action sociale.

Concernant les traditions, son choix est facile : un membre de la famille des Champagnes Pol-Roger a des enfants qui fréquentent la même paroisse que les siens. On se connaît donc, on s'estime : Monsieur Pol-Roger accepte. C'est le début d'une coopération dans la confiance.

S'agissant de l'action sociale - en 1948, ce champ d'action est immense dans la Marne - Roger Menu s'adresse à une jeune femme hors du commun, qui a fait ses preuves comme infirmière et assistante sociale pendant la guerre et après la Libération : Germaine Gallice.

C'est une nièce, par sa mère, du patron de la Banque Varin-Bernier, qui a son siège social à Bar-le-Duc, des bureaux boulevard Haussmann à Paris et des agences, bien implantées et influentes, dans la région de l'Est.

Elle se tient déjà un peu en marge de son milieu familial car elle se sent «du peuple», alors que, pour certains de ses proches, la condition de salarié vous colle, de droit, la réputation d'anarchiste. 36 pèse toujours !

Pourtant, elle dit «oui» à Roger Menu, qui, élu maire, va la faire nommer maire-adjoint chargé des affaires sociales.

Dans les «grandes familles» d'Epernay, dont la sienne, c'est le choc : on la renie et les portes se ferment devant elle. Quelles fréquentations !

ROGER MENU (1910-1970)

apprenti chaudronnier à 13 ans, ouvrier à 15 ans,
 militant de l'Action catholique ouvrière,
 syndicaliste C.F.T.C., militant M.R.P.,
 maire d'Epernay, sa ville natale,
 sénateur de la Marne, président de la Commission des affaires sociales du Sénat...

une image vraie du M.R.P.

«Radio L'Épine» (L'Épine est un village proche de Châlons-en-Champagne, ex Châlons-sur-Marne) fait partie du réseau R.C.F. (Radios chrétiennes en France), qui regroupe 40 radios régionales.

En 1995, son correspondant à Epernay, Jean-Paul Mathonnet, a interviewé la veuve de Roger Menu et plusieurs de ses enfants pour le vingt-cinquième anniversaire de son décès ; leurs conversations ont occupé trois émissions : le 20 octobre, le 27 octobre et le 3 novembre 21995.

Voici, retranscrit par une petite fille de Roger Menu, Frédérique Menu, le texte de ces trois émissions, auxquelles ont participé deux anciens députés de la Marne, René Charpentier et Bernard Stasi (successeur de Roger Menu à la mairie d'Epernay), ainsi qu'un évêque, Mgr Carrière, qui fut curé à Epernay et comptait Roger Menu parmi ses paroissiens.

«Radio l'Épine», 20 octobre 1995

Madame Francine Menu se souvient du décès de son mari.

Francine Menu : «Nous étions en vacances en Bretagne. Tous les ans, il tenait absolument à garder son mois d'août pour ne plus s'occuper d'autre chose, pour rester uniquement dans la famille. Nous étions à Carentec, au bord de la mer, avec tous mes enfants ; on sortait, on avait les distractions normales quand on est en vacances au bord de l'eau et on aimait beaucoup visiter les environs. Il s'intéressait à la vie des pays qu'il visitait.

Alors un jour qu'il pleuvait terriblement, il avait un tas de courrier à assurer et, à 6 heures du soir, on est monté au village, à la ville du moins, pour mettre le courrier à la poste. Il pleuvait, on était trempé, et, en arrivant à la chambre, il a voulu se changer et il est tombé. Il s'était plaint de son mal de tête. Et c'est tout!»

Jean-Paul Mathonnet : «C'était le 19 août 1970. Roger Menu, maire d'Epernay depuis 22 ans, venait de mourir. Il était âgé de 60 ans. Si nous consacrons 3 émissions à Roger Menu, décédé donc il y a 25 ans, c'est parce qu'il fut non seulement un maire actif, un sénateur soucieux de justice sociale, mais aussi parce qu'il fut un homme ouvert à tous, un chrétien engagé, nourri d'une foi profonde.

Bernard Lelong, syndicaliste, se souvient lui aussi : «*Etre au service des autres, transformer la société et le monde pour le rendre plus humain*» était sa devise. C'était un croyant, respectueux de l'homme ; il vivait ses valeurs chrétiennes. Il contribuait à donner du sens, une espérance à ceux dont la réalité n'en porte pas beaucoup. C'était un démocrate républicain. Il aidait chacun à s'engager dans le quotidien et à prendre ses responsabilités.»

J.P. Mathonnet : «Dans cette première émission, nous vous présentons, à partir de différents témoignages, les événements marquants de

ses premiers engagements. Madame Menu, pouvez-vous nous dire comment vous avez connu votre mari ?»

Francine Menu : «Alors, c'est il y a longtemps ! C'était dans notre jeunesse. Je faisais partie de la J.O.C.F., sur la paroisse Saint-Pierre-Saint-Paul. Sa sœur était jociste avec moi ; lui était célibataire ; il travaillait aux chemins de fer. Il y était entré après le cours complémentaire, comme apprenti. Il a suivi les cours professionnels et, après, il a été moniteur d'apprentissage.»

J.P. Mathonnet : «Il faisait également parti du cercle catholique.»

F. Menu : «Oui, il faisait parti du cercle catholique de la rue de la Cité.»

J.P. Mathonnet : «Qu'est-ce qu'il y faisait ?»

F. Menu : «Il faisait, bien sûr, les activités chrétiennes de ce moment là. Il était soutenu par sa religion et il s'occupait des groupes de jeunes. Il animait certains groupes, surtout parmi les cheminots ; il faisait des cercles d'études, où il participait aussi et où il prenait souvent la parole.

Sa sœur, Léone Menu, était jociste avec moi. J'avais souvent des contacts avec sa famille et ainsi j'avais souvent l'occasion de voir son frère.»

J.P. Mathonnet : «Et vous vous êtes mariés en quelle année ?»

F. Menu : «En 1937.»

J.P. Mathonnet : «René Sergent qui fut conseiller municipal avec Roger Menu de 1965 à 1971, est également un cheminot.»

René Sergent : «Moi, je l'ai connu aux ateliers d'Epernay, d'abord, et puis au sein des mouvements chrétiens. A Epernay, on se retrouvait souvent l'un et l'autre au sein de ces mouvements, la C.F.T.C. en particulier.»

J.P. Mathonnet : «Aux ateliers SNCF, vous aviez l'occasion de vous côtoyer ?»

R. Sergent : «Eh bien oui, puisque nous étions dans la même catégorie de travail, chaudronnier tous les deux, lui plus ancien que moi, mais je l'ai connu au travail, et il était très apprécié. C'était à l'époque quel-

qu'un de très en vue.»

J.P. Mathonnet : «Et aux ateliers SNCF, il avait fait un travail important, je crois, sur une locomotive ?»

R. Sergent : «Ah oui, il avait travaillé sur une locomotive en réduction, avec plusieurs équipes, aussi bien ajusteurs que chaudronniers, moniteurs, etc. Et il était très compétent en la matière...»

J.P. Mathonnet : «Quant à Daniel Guerlet, il fut apprenti dans l'atelier de Roger Menu.»

Daniel Guerlet : «J'ai connu Roger Menu effectivement à la SNCF. À l'apprentissage, puisque, quand j'y suis entré en 1946, il était moniteur de première année chaudronnerie, et, comme les apprentis, j'ai fait un stage de chaudronnerie. J'étais avec lui en stage, quand il a été élu Conseiller de la République, si bien que je n'ai même pas pu terminer le stage avec lui.»

J.P. Mathonnet : «Et en dehors du domaine du travail, aux ateliers SNCF, vous aviez l'occasion de le rencontrer aussi ?»

D. Guerlet : «Eh bien, à l'apprentissage toujours, c'était lui qui donnait les cours de chant pour l'ensemble des apprentis des trois années. Alors là, j'ai eu l'occasion de chanter sous sa direction. Notamment la chanson «La mer» de Charles Trenet, que l'on chantait à trois voix.»

J.P. Mathonnet : «Roger Menu était un chrétien engagé, vous aussi. Dans quel mouvement pouviez-vous vous rencontrer ?»

D. Guerlet : «Eh bien, nous nous sommes rencontrés et nous avons milité ensemble à l'Action Catholique Ouvrière.»

Puis plus tard, quand je suis revenu du service militaire, et que j'étais marié, nous avons milité en foyer, à l'Action Catholique Ouvrière et, là, nous avons retrouvé le foyer Menu, Roger et Francine.»

J.P. Mathonnet : «Vous vous souvenez des autres Sparnaciens qui faisaient parti de l'A.C.O. à cette époque ?»

D. Guerlet : «Bien évidemment, de ceux qui sont encore présents même en A.C.O. Il y avait Bernard Lelong, Daniel Lacour, et Pierre Godart.»

J.P. Mathonnet : «Ses qualités sont vite reconnues puisqu'à la Libération Roger Menu est appelé à faire partie de la délégation spéciale chargée de gérer la ville d'Épernay, en attendant les élections. En 1946, il siège au Conseil de la République, l'actuel Sénat. Puis, deux ans plus tard, il est élu sénateur ; il y restera jusqu'à sa mort, en 1970. Et, au Sénat, il fut président de la Commission des affaires sociales pendant dix ans.»

Jean Lemaire nous présente ses engagements politiques.»

Jean Lemaire : «Aussitôt la Libération, il s'était joint au nouveau groupe M.R.P. d'Épernay, aux anciens du foyer sparnacien et à ceux qui avaient pris part à la Résistance. On ne peut pas parler du M.R.P. sans parler de Roger Menu.»

Le Mouvement Républicain Populaire, né de la Résistance, mouvement non confessionnel, mais d'aspiration chrétienne, qui incarnait alors la vraie démocratie chrétienne sans en porter le nom, nom qui a servi de couverture à la suite, est parti de très loin, de la pensée de Marc Sangnier.

Si le M.R.P. a été plus tard critiqué, à juste titre, pour son manque de clairvoyance dans sa politique coloniale, il n'en a pas moins, après la Libération, joué un rôle important avec le puissant de Gaulle, dans la reconstruction du pays, dans sa nouvelle législation sociale et dans la construction de l'Europe. C'est donc en tant que M.R.P. que Roger Menu s'est engagé dans la politique. Il y voyait le moyen de réaliser son idéal de réforme sociale, rejetant à la fois les excès du libéralisme conservateur d'une partie de la droite et d'un communisme inféodé au pouvoir soviétique.

Foncièrement attaché à ses racines ouvrières et particulièrement attentif à l'amélioration du sort des moins favorisés de la population, il était essentiellement un homme d'union, voulant réunir ceux de tous les milieux sociaux qui avaient le même souci du bien commun.»

J.P. Mathonnet : «Un jeune militant M.R.P. de l'époque se souvient de ses premières rencontres avec Roger Menu. Bernard Stasi, vous souvenez-vous de votre première rencontre avec Roger Menu, c'était en quelle occasion ?»

Bernard Stasi : «Pas exactement de ma première rencontre, mais de nos premières rencontres. J'étais un jeune M.R.P., j'habitais Reims, c'était au lendemain de la seconde guerre mondiale, et je dois dire que, lors des réunions M.R.P., je voyais les personnalités de l'époque, c'est-à-dire Pierre Schneider qui était député, ministre et président de l'Assemblée Nationale, René Charpentier qui fut longtemps député et qui vit encore, et puis aussi Roger Menu qui était sénateur. Et, de toutes ces personnalités-là, sans vouloir diminuer le mérite des autres, celui qui était le plus simple, le plus accueillant, le plus bienveillant à l'égard du jeune que j'étais, c'était Roger Menu. Je me souviens du plaisir que j'éprouvais de parler avec lui, sans penser qu'un jour je serais appelé à lui succéder.»

J.P. Mathonnet : «Bernard Stasi, est-ce grâce à Roger Menu que vous vous êtes lancé dans la carrière politique ?»

B. Stasi : «Non, je m'étais déjà lancé dans la carrière politique très jeune, tout de suite après la seconde guerre mondiale, parce que je pense qu'à cette époque, quand on était adolescent, on ne pouvait pas ne pas se passionner pour ce qui se passait dans notre pays et dans le monde. Et donc, mon engagement politique pour ce qui se passait dans notre pays et dans le monde. Et donc, mon engagement politique a été très précoce, et je dirais tout de suite très passionné. Mais, c'est vrai que de rencontrer Roger Menu a contribué à me conforter dans la conviction que ça valait la peine de s'engager dans la politique, que l'on pouvait faire du bon travail et que l'on pouvait aussi conserver son intégrité morale et intellectuelle.»

«Radio l'Épine», 27 octobre 1995

J.P. Mathonnet : «Dans une précédente émission, nous avons retracé la vie de Roger Menu. Apprenti à 13 ans aux ateliers SNCF d'Épernay, puis moniteur formé par la J.O.C. et l'A.C.O., il devient, après la seconde guerre mondiale, sénateur et maire d'Épernay. Il y restera jusqu'à sa mort, survenue brutalement au cours de l'été 1970.»

Dans cette deuxième émission, nous nous attacherons à cerner la personnalité de Roger Menu, de voir comment il se comportait avec ses amis et ses camarades politiques.

Écoutons d'abord Jean Lemaire, qui fut conseiller municipal avec Roger Menu de 1953 à 1970.»

Jean Lemaire : «Foncièrement attaché à ses racines ouvrières et particulièrement attentif à l'amélioration du sort des moins favorisés de la population, il était essentiellement un homme d'union, voulant réunir ceux de tous les milieux sociaux qui avaient le même souci du bien commun. C'est pourquoi, en plus de ses amis politiques, au fil des années, il fit de plus en plus appel, pour son action municipale, à des hommes d'autres sensibilités politiques. Il a eu comme adjoints des M.R.P., mais aussi des R.P.F., des indépendants, des socialistes et des radicaux.»

J.P. Mathonnet : «Et nous avons un exemple avec Daniel Guerlet, socialiste, qui fut élu sur la liste de Roger Menu en 1965.»

D. Guerlet : «Eh bien, politiquement, je n'ai jamais été adhérent au M.R.P., et j'étais beaucoup plus proche de ce qui était à l'époque la F.G.D.S., qui était déjà une évolution par rapport à la S.F.I.O., et Roger Menu m'a sollicité, connaissant mes origines, connaissant mes opinions politiques. Tout en n'étant pas adhérent, il savait que j'étais un homme de gauche ; il en était d'ailleurs très proche lui-même, il était du centre-gauche disons, et il était du courant Buron, qui, après Robert Buron, est d'ailleurs devenu le nouveau parti socialiste. Donc Roger Menu m'a demandé de faire partie de sa liste en 1965 ; après avoir refusé dans un premier temps, j'ai fini par accepter et c'est comme ça que j'ai fait un mandat avec lui.»

J'ai beaucoup apprécié sa façon de gérer la ville, même si, politiquement, je n'étais pas d'accord sur les options nationales, mais, au niveau de la gestion municipale, il y a très peu de domaines pour lesquels j'étais en désaccord : c'est lorsque nous avons voté la réalisation de la piscine d'Épernay. J'ai entraîné derrière moi un certain nombre de conseillers

pour voter contre le restaurant qu'il était prévu d'accoler à la piscine. Il a été malgré tout réalisé puisqu'une majorité a voté pour, mais malheureusement la preuve a été faite depuis que c'était inutile puisqu'il n'a jamais été utilisé en tant que restaurant.»

J.P. Mathonnet : «Si nous n'avons pas pu obtenir de témoignages d'élus communistes, nous avons néanmoins rencontré Jacques Amselle, élu sur la liste Union de la Gauche, menée par Alcide Benoît, communiste. Jacques Amselle fut conseiller municipal de 1953 à 1959.»

Jacques Amselle : «Je n'étais pas communiste, je n'ai jamais été communiste. J'ai été contacté car j'avais une position de gauche, très opposée à la politique menée à l'époque par la S.F.I.O.»

J.P. Mathonnet : «C'est ça, justement. De gauche, ni P.C., ni S.F.I.O. Qu'est-ce que vous reprochiez à la S.F.I.O. de l'époque ?»

J. Amselle : «Eh bien, la S.F.I.O. de l'époque était très proche, très unie avec ce qui était le M.R.P. de l'époque et menait une politique très colonialiste et totalement opposée à une libéralisation des peuples colonisés par le régime de l'époque.»

J.P. Mathonnet : «Vous aviez milité à l'époque pour la décolonisation ?»

J. Amselle : «Oui, j'ai milité contre la guerre du Vietnam, notamment, et contre toutes les guerres colonialistes que nous menions à ce moment-là. J'ai également milité à la Ligue des Droits de l'Homme, pendant de longues années, puisque j'avais pu recréer la section grâce au dévouement de nombreux démocrates.»

J.P. Mathonnet : «En 1953, Jacques Amselle, quelle était l'ambiance au sein du conseil municipal d'Eprenay ?»

J. Amselle : «Eh bien, il y a eu à ce moment-là 27 conseillers municipaux, et il y avait 16, si j'ai bonne mémoire, conseillers majoritaires, et 11 conseillers d'opposition de gauche, principalement des communistes et quelques républicains de gauche et laïques. L'ambiance n'était pas toujours très calme, et les discussions, les oppositions étaient très violentes parfois.»

J.P. Mathonnet : «Jacques Amselle, comment se comportait Roger Menu dans ces conseils municipaux qui avaient l'air quelque peu explosifs ?»

J. Amselle : «Eh bien, Roger Menu était toujours très calme et très maître de lui, et lorsque les interruptions, les interpellations, les discussions étaient très animées et virulentes, il restait calme, presque souriant souvent, et impassible au milieu des tempêtes.»

J.P. Mathonnet : «Donc, en fait, Roger Menu laissait passer la tempête ?»

J. Amselle : «Absolument, tout rentrait dans l'ordre après des vagues émotives non manifestées.»

J.P. Mathonnet : «Madame Menu, votre mari avait des adversaires politiques. Comment le viviez vous ?»

Francine Menu : «Quand vous avez des adversaires, tout le monde ne peut pas dire amen. Enfin, je me souviens de certaines discussions à cause du conseil municipal où il y avait des communistes assez virulents.

J'ai été témoin une fois d'une discussion, chez moi, avec une personne qui n'était pas d'accord avec le conseil municipal qui s'était passé la veille. Mon mari était à son bureau, les deux mains croisées. La personne était près de lui, moi j'étais à ma machine à écrire à l'autre bout de la pièce ; elle n'avait pas voulu que je m'en aille. Et, au bout d'un moment, elle se retourne vers moi et me dit : «Mais qu'est-ce qu'il a votre mari, c'est un con !»

Alors, je la regarde et elle me dit : «Je parle et il ne me répond pas !». Alors avec son sourire, très calme, il lui dit : «Mais comment voulez-vous, vous parlez tout le temps, comment voulez-vous que je vous réponde ?»

Il disait souvent aux enfants : «Quand on a quelqu'un devant soi qui émet quelque chose et que l'on n'est pas tellement d'accord, il faut savoir écouter et puis répondre avec vérité. Alors, on s'appuyait sur la devise de la J.O.C. : «Voir, juger, agir !»

J.P. Mathonnet : «Il n'a jamais renié ses origines ouvrières ?»

F. Menu : «Oh, alors, non, pas du tout ! Au contraire, il était très fier, il était très aimé d'ailleurs de tous ses anciens copains. Spontanément, il

n'était jamais contre une personnes qui ne partageait pas ses idées. S'il ne voulait rien dire qui aurait été déplaisant, il se taisait. Mais il était toujours prêt à écouter. C'est un témoignage que l'on a de partout.

A ce sujet, je vais vous raconter une anecdote : des années après sa mort, j'étais à la Maison de repos de Sainte Marthe. On regardait une distraction offerte par la maison avec un groupe de personnes et, tout d'un coup, une dame s'approche de moi, en disant : «Bonjour Madame Menu» et elle s'adresse à des amies qui étaient avec elles. Ne voyant pas très clair à cette époque, je ne la reconnaissais pas. Elle se présente alors : «Madame Benoit, Madame Alcide Benoit» (NDLR : la femme du maire communiste, prédécesseur de Roger Menu) et, s'adressant à ses amies, elle leur dit : «Vous savez, Monsieur Menu, on l'aimait bien à Eprenay. Quelquefois il se disputait avec mon mari, ils n'étaient pas toujours d'accord, mais ils étaient toujours pour l'ouvrier !». Alors, ça m'a marqué aussi !»

«Radio l'Epine», 3 novembre 1995

J.P. Mathonnet : «Roger Menu fut sénateur-maire d'Eprenay pendant 22 ans, avant de décéder brutalement en août 1970. Après avoir retracé sa carrière politique, après avoir cerné sa personnalité, voyons aujourd'hui comment sa famille vivait ses engagements. Madame Menu, est-ce que votre mari vous parlait souvent de ses activités ?»

Francine Menu : «Absolument. Il y a une chose aussi : c'était moi qui faisais tout son secrétariat parlementaire. Pour la mairie, c'était à la mairie. Obligatoirement, j'étais au courant de beaucoup de choses.»

J.P. Mathonnet : «Et vous discutiez donc de tout cela ?»

F. Menu : «Oui, on parlait.»

J.P. Mathonnet : «Il était souvent absent de la maison. Ce n'était pas gênant pour la vie de famille ?»

F. Menu : «Ah si, c'était très difficile, mais enfin on s'est débrouillé. Ça s'est bien passé quand même. Il y a peut être une anecdote. Il aimait les contacts humains en général. Et alors, quand il devait partir à la gare pour aller au Sénat, ou descendre à la mairie, c'était toujours à pied. Il n'a jamais voulu apprendre à conduire, ni avoir de voiture. Alors, une fois, même plusieurs fois, une personne de son entourage lui a reproché assez brutalement cette situation. Alors, il a répondu : «Mais écoutez, quand je descends à pied, je rencontre les gens de mon quartier, en ville on m'arrête et on me dit ce qui ne va pas ; alors, obligatoirement, je suis au courant de ce qui se passe dans ma ville !»

J.P. Mathonnet : «Et ses 7 enfants, comment ont-ils vécu ses engagements ?»

Marie-Claude Menu (fille de Roger Menu) : «Eh bien, je dois dire que, quand j'étais jeune, j'aimais beaucoup entendre parler de ce qu'il faisait, des gens qu'il côtoyait. C'était un sujet qui m'intéressait beaucoup. Evidemment, il n'était pas toujours disponible pour en discuter, mais cela nous arrivait souvent, autour de la table par exemple, de discuter un peu de ce qu'il avait fait pendant la journée.»

J.P. Mathonnet : «Il vous laissait parler, il vous demandait votre avis même quelquefois ?»

M.C. Menu : «Oui, mais enfin je crois qu'on l'écoutait surtout, plutôt que dans l'autre sens.»

J.P. Mathonnet : «Et en grandissant, il n'y a pas eu de difficultés particulières ?»

M.C. Menu : «En grandissant, il y a eu quand même une période où j'avais un peu de mal à me situer par rapport à lui, c'est-à-dire que je ne voulais plus être simplement la fille de mon père. J'avais envie de faire mes preuves moi-même.

J.P. Mathonnet : «Et parmi vos frères et sœurs, est-ce qu'ils éprouvaient la même difficulté ?»

M.C. Menu : «Je pense, mais je peux raconter une petite anecdote. Je me souviens une fois que l'une de mes petites sœurs est revenue de l'école furieuse parce que l'une de ses camarades lui avait dit : «Tu n'es quand

même pas la fille du Président de la République !»

J.P. Mathonnet : «Donc finalement, ce n'était pas trop dur de porter le nom de Menu ?»

M.C. Menu : «Oh, non, dans l'ensemble on était plutôt fier d'appartenir à la famille.»

J.P. Mathonnet : «Marie-Claude Menu, vous êtes engagée à Amnesty International, vous avez des responsabilités dans l'équipe d'Epernay. Est-ce que vous pensez que c'est ce que vous avez entendu en famille qui vous a orientée dans cette voie ?»

M.C. Menu : «Ça, j'en suis certaine. Ce que j'ai entendu et aussi disons la façon de vivre de mes parents qui étaient engagés ; mais pas forcément engagée tout de suite politiquement, mais dans d'autres mouvements, et c'est certainement cela qui m'a donné le goût et l'envie de faire moi aussi quelque chose.»

J.P. Mathonnet : «Quant à Jean-Pierre Menu, c'est celui qui a suivi de plus près la voie de son père, puisqu'il est encore actuellement conseiller municipal.»

Jean-Pierre Menu : «Je suis conseiller municipal depuis 1983. Dans un premier temps, Bernard Stasi a laissé s'estomper l'émotion qui a suivi le décès de mon père. En 1970, il a été élu maire d'Epernay à l'occasion d'une élection partielle. Lorsqu'il y a eu le renouvellement du Conseil municipal en 1971, il a fait appel à ma mère.

Donc ma mère a été conseiller municipal de 1971 à 1977. De 1977 à 1983, il y a eu un changement de majorité. Bernard Stasi a fait appel à moi en 1983. Et, depuis, il l'a fait une deuxième fois en 1989 et encore une troisième fois en 1995, et, bien sûr, c'est un grand honneur pour moi.»

J.P. Mathonnet : «En quoi vous continuez l'œuvre de votre père ? Est-ce que l'on peut dire cela d'abord ?»

J.P. Menu : «Non, Je n'ai pas la prétention de dire que je continue l'œuvre de mon père, parce que, soyons réalistes et modestes, mon père a choisi à un certain moment de sa vie de s'impliquer à fond dans la vie politique, puisque non seulement il avait des fonctions de magistrat au niveau de la ville d'Epernay, mais aussi des fonctions importantes au Sénat, et également au Conseil général. Moi j'ai une autre personnalité, qui n'est certainement pas la sienne. Il m'a fait aimer tout ce qui concerne la vie municipale ; cependant je n'ai jamais eu l'ambition de m'impliquer autant qu'il l'a fait, ne serait-ce qu'au niveau municipal.»

J.P. Mathonnet : «Nous avons recueilli le témoignage de René Charpentier, âgé aujourd'hui de 84 ans, et qui fut député de la Marne de 1945 à 1968.»

René Charpentier : «Je voudrais dire de Roger Menu que c'était un être exceptionnel. Il était un grand chrétien et vivait sa foi. C'était un homme travailleur, très consciencieux, méticuleux et toujours équitable. J'ai été touché quand il m'a dit : «Je ne veux pas changer ma vie, mon train de vie de cheminot.» Il a refusé d'acheter une voiture pour ses mandats et il ne voulait pas qu'on aille le chercher avec la voiture de la mairie. Il allait à pied à la mairie, il y tenait absolument ; il était là pour écouter les gens qui avaient des problèmes. Je voudrais dire aussi que j'ai beaucoup travaillé avec lui, notamment en dehors des périodes électorales.

J'ai été avec lui, et nous avons probablement été les seuls à visiter les 636 communes qui existaient dans la Marne à ce moment-là, pour non pas, en dehors des périodes électorales, faire de la politique, mais pour répondre aux questions que l'on pouvait nous poser sur n'importe quel sujet. Nous avons vu des gens de grande valeur, très attachés à leur commune et dont beaucoup étaient très sympathiques, vraiment sympathiques. Et nous avons trouvé des situations quelquefois invraisemblables, comme celle de cette commune près de Fismes où l'on ne pouvait pas ouvrir les fenêtres de l'école car il y avait 200 ruches de l'autre côté de la rue, à l'abri d'un mur de 2 mètres. Et, avec le concours des sous-préfets de Reims et de Flandres, nous avons pu régler cette affaire-là et beaucoup d'autres. Monsieur Roger Menu était vraiment un travailleur très consciencieux.

Je veux dire aussi qu'il formait avec son épouse Francine un ménage très uni et qu'il attachait beaucoup d'importance à la famille. Quand nous revenions de nos tournées, il me retenait toujours à souper avec sa femme et ses enfants. C'était des soupers très agréables à vivre, très sympathiques, parce qu'il y avait une chaleur humaine qui se dégageait de ces soupers. Alors, ce que je voudrais dire encore, c'est que sa mort a été un choc très dur. Il m'avait envoyé une carte postale la veille de sa mort, que j'ai gardée, et vraiment, c'est presque un frère que je perds.»

J.P. Mathonnet : «Quant à Monseigneur Carrière, avant de devenir évêque de Laval, il fut curé d'Epernay au temps de Roger Menu.»

Monseigneur Carrière : «Roger Menu était d'une origine très modeste, mais il avait été à l'école de René Lemaire qui, à Epernay, avait fondé le Foyer sparnacien, avec le Sillon de Marc Sangnier, et appris à des jeunes à utiliser la parole en public. Roger Menu est de ceux qui ont le mieux réussi à la suite de cette préparation. Il était arrivé à la J.O.C. dans les premiers temps où la J.O.C. commençait à exister parmi les jeunes à Epernay et ailleurs.

Ensuite, il s'est engagé, étant ouvrier, aux ateliers des chemins de fer d'Epernay ; c'était une usine d'un millier d'ouvriers à l'époque. Il était arrivé à s'imposer par sa qualité, ses compétences et il s'est engagé politiquement dans le M.R.P., à la suite de guerre 1940-1945 ; c'est ce qui l'a amené progressivement à devenir sénateur et puis maire d'Epernay. Cela n'a pas été sans difficultés, parce qu'il n'était pas tellement agréé par la société d'Epernay ; mais on a fini par reconnaître sa valeur, et il fut un maire excellent, qui réussit à rassembler autour de lui beaucoup de monde. Il était mon paroissien. J'étais à ce moment-là son ami, c'est vous dire que nos relations étaient extrêmement amicales et sympathiques. J'avais été aumônier des Jocistes filles, dont sa femme, Madame Roger Menu, était la présidente au temps de mon vicariat à Saint-Pierre-Saint-Paul. C'est dire que, de s'exprimer ainsi rapidement, mon cœur est rempli de souvenirs qui sont tous marqués par l'admiration et par l'amitié à l'égard de cet homme exceptionnel.»

J.P. Mathonnet : «Et nous laissons le soin à sa fille, Thérèse Menu, de conclure cette série d'émissions.»

Thérèse Menu : «Eh bien, pour mon père, les points importants, c'était l'enseignement du respect et de la foi en l'Homme, un engagement nécessaire pour tous au service de la construction d'un monde de justice et de paix et la fierté d'être issu du monde ouvrier. J'ajouterai aussi qu'il avait une foi dans un Dieu aimant, qui permet à tous de participer à la construction de son royaume.»

*

* * *

Sur le M.R.P., on a dit et on a écrit beaucoup de bêtises. Ce ne fut pas toujours de la mauvaise foi. Certains commentateurs, en effet, et même quelques historiens, ne comprenant pas l'originalité du M.R.P., ont simplifié leur problème en se référant à ce qui s'était dit et écrit avant eux, si bien qu'une fausse image du M.R.P. s'est perpétuée dans le public depuis plus de trente ans.

En vérité, le M.R.P., parti populaire de culture chrétienne, surgi de la Résistance, c'est-à-dire de l'élite du courage, s'est trouvé sociologiquement trop en avance sur ce qu'aurait pu être son électorat naturel.

J.P.

**AVEZ-VOUS PAYÉ
VOTRE ABONNEMENT
POUR 1996 ?**

Il y a cinquante ans

FRANÇOIS MITTERRAND

alors encore apprenti, mais déjà surdoué, en politique,

SITUAIT LE M.R.P. À SA GAUCHE



voir dans les deux pages suivantes

sa profession de foi électorale aux législatives du 10 novembre 1946 où il vise particulièrement la liste M.R.P. conduite par André Béranger, un ouvrier métallurgiste formé à la J.O.C.

- *Elevé dans la tendresse et la discipline d'une famille provinciale-modèle de huit enfants,*
- *Formé à l'école d'un catholicisme à peine sorti du 19e siècle,*
- *Sensibilisé par un milieu social respectueux des traditions et du bien-penser,*
- *le jeune François Mitterrand, tout juste âgé de 28 ans en novembre 1944, quand est fondé le M.R.P., devait bien s'étonner de voir surgir comme une comète un parti catholique qui réclamait la Révolution dans son premier Manifeste au peuple français...*
- *et dont les élus allaient fonder la nouvelle République et gouverner avec les communistes.*

Après quelques contacts avec ces aventuriers, il garda ses distances à leur égard, observant cette réserve que vous impose une présence à laquelle on n'est pas préparé et que l'on a du mal à classer.

Il cherchait probablement à comprendre un phénomène aussi insolite, hors des analyses politiques habituelles.

Il voyait sans doute dans le M.R.P. une espèce politique tout à fait hors du commun.

Il voyait juste. Très juste.

J.P.

LISTE D'ACTION ET D'UNITE REPUBLICAINE

Pour la première fois dans la Nièvre, depuis la libération du territoire, l'unité s'est réalisée entre tous les Français de bon sens qui ne veulent plus du tripartisme. Cette unité a abouti à la formation de

LA LISTE D'ACTION ET D'UNITE REPUBLICAINE

qui a reçu l'investiture de TOUS les groupes et partis d'opposition.

Ainsi, contre le Parti Communiste, le Parti S.F.I.O., le M.R.P., les Nivernaises et les Nivernais n'auront plus à craindre la dispersion de leurs suffrages.

En votant en bloc pour

LA LISTE D'ACTION ET D'UNITE REPUBLICAINE

ils retireront au M.R.P., qui n'a plus leur confiance, les milliers de voix qui ont été perdues le 2 juin 1946 (le M.R.P. a obtenu 32 000 suffrages, il aurait suffi que 4 500 d'entre eux se portent alors sur la liste d'opposition la plus favorisée pour empêcher l'élection d'un deuxième député communiste).

Ils feront à nouveau le rassemblement des « NON » qui, par leur chiffre imposant (49 000) ont montré leur volonté d'en finir avec le Gouvernement des Trois Partis, dont la faillite n'est même plus discutée.

NIVERNAISES, NIVERNAIS, en votant pour

LA LISTE D'ACTION ET D'UNITE REPUBLICAINE

Vous direz

NON à la loi électorale bâtarde,

injuste et déloyale que Florimond BONTE, communiste, qualifiait dans « l'Humanité » du 10 août 1945 de « Bonapartiste et antidémocratique », ce qui n'a pas empêché communistes et M.R.P. de la voter !

NON au déficit et à l'inflation.

En effet, le déficit du budget de 1945 était de 315 milliards. Il est aujourd'hui de 430 milliards.

La circulation des billets était de 509 milliards le 4 octobre 1945. Le 3 octobre 1946, elle était de 681 milliards.

En même temps, Christian PINEAU, socialiste, était obligé d'avouer : « Non seulement le nombre des fonctionnaires n'a pas diminué mais on a créé en plus des milliers d'emplois ».

NON à la faillite.

Le Gouvernement a emprunté aux Etats-Unis 630 millions de dollars. Nous devons, à la Grande-Bretagne, 80 millions de livres sterling. Le total annuel de nos charges est de 1 400 milliards.

La totalité du revenu national est engloutie dans le budget.

NON à la vie chère.

Le 1^{er} juillet 1946, le tripartisme a augmenté les traitements et salaires de 25 %, mais deux mois après, le coût de la vie a augmenté de 36 %. Et c'est le Gouvernement lui-même qui a provoqué la hausse, en augmentant le prix des transports, du gaz, de l'électricité, du vin, du pain et du tabac.

NON à la gabegie administrative.

276 000 postes de fonctionnaires ont été créés depuis 1939. On nous avait promis de les réduire. Or, le récent « collectif » comportait, en tout et pour tout, 410 suppressions. Mais, en échange, il prévoyait 22 704 emplois nouveaux.

On a découvert, lors de la discussion à la Chambre, 4 000 fonctionnaires en surnombre, au Ministère des P.T.T.

A côté de cela, on donne des traitements de misère aux fonctionnaires indispensables et consciencieux.

NON aux Nationalisations

hâtives et coûteuses qui alourdissent nos charges.

NON à l'installation du Parti Communiste au pouvoir

Ce Parti, que Léon BLUM appelait dans son livre « A l'échelle humaine » un « Parti Nationaliste étranger ».

Or, le Parti Communiste compte revenir à la Chambre avec 150 députés, grâce à la complicité du M.R.P. qui, en alliant ses voix à celles des communistes, a fait passer, contre le Rassemblement des Gauches, le P.R.L... et les Socialistes, la loi électorale, qui les garantit *ensemble* contre un revirement massif des électeurs.

LA LISTE D'ACTION ET D'UNITE REPUBLICAINE

appelle les citoyennes et les citoyens de la Nièvre à se rassembler avec elle, pour faire cesser un tel désordre.

Pour cela elle défendra toutes nos libertés, et au premier chef la liberté de l'enseignement, car l'enfant appartient à ses parents, non à l'Etat.

Pour cela, elle combattra, afin d'assurer le redressement économique du Pays ;

- en encourageant la Production, par la suppression des réglementations qui briment les libertés de l'Agriculture et du Commerce ;
- en exigeant le retour aux méthodes saines de gestion budgétaire ;
- en luttant contre l'Etat-Trust, qui se substitue partout à l'initiative privée ;
- en luttant pour la suppression des emplois inutiles et ceci étant fait, contre le blocage des traitements des fonctionnaires ;
- en assurant la véritable sécurité sociale qui risque d'être écrasée par le système bureaucratique actuel ; en soutenant pleinement les droits de la famille ;
- en exigeant la réparation intégrale des dommages de guerre et la reconstruction accélérée ;
- en défendant les catégories jusque-là oubliées :
SINISTRES qui ne savent où s'abriter ; ANCIENS COMBATTANTS, dont on doit relever les retraites ; PRISONNIERS DE GUERRE dont on doit, en particulier, prolonger l'aide médicale temporaire ; VEUVES DE GUERRE DE 1940 abandonnées par l'Etat ; ainsi que tous les « ECONOMIQUEMENT FAIBLES » que la dépréciation du franc a frappée durement.

Ainsi, la Production nous rendra la prospérité le jour où la confiance sera rétablie, le jour où nos libertés nous seront rendues, le jour où la propriété individuelle sera respectée.

Citoyennes, Citoyens, vous voterez pour

LA LISTE D'ACTION ET D'UNITE REPUBLICAINE

parce qu'elle vous offre un programme de sagesse et de travail, parce qu'elle lutte contre la Bolchévisation du Pays, parce que, contre les trahisons du M.R.P., elle veut faire disparaître le Tripartisme.

PAS D'ABSTENTIONS et, le 10 NOVEMBRE 1946, la France et la République seront à nouveau libérées grâce au

RASSEMBLEMENT DES « NON » sur la seule liste d'opposition au Tripartisme.

François MITTERRAND,
Georges GUYOT,

Hubert BOILLEREAU,
Simon RAVEAUX.

LES GAÏETÉS DE LA POLITIQUE

«Avec mes sentiments cléricallement dévoués»

En 1954, le Groupe socialiste de l'Assemblée Nationale dépose une proposition visant à abroger la loi Barangé (1). Il le fait sans grande conviction, car il n'y a pas vraiment de majorité au Palais-Bourbon, à cette époque, pour l'abrogation ; les députés d'Afrique Noire, toutes opinions politiques confondues, sont plutôt favorables à cette loi...

En bon secrétaire du Groupe M.R.P., Fernand Chaussebourg les rencontre tous, ces élus. Aucun problème avec le petit groupe des Indépendants d'Outre-Mer (I.O.M.), que préside Léopold-Sedar Senghor et qui est apparenté au Groupe M.R.P. avec un pacte d'unité d'action politique sur les grands dossiers, parmi lesquels celui de la liberté d'enseignement et du pluralisme scolaire.

De fait, au scrutin public, la proposition d'abrogation est rejetée ; les députés d'Afrique Noire ont largement voté ce rejet...

Quelques jours après, un député socialiste du Cameroun, M. M'Bida, montre à Fernand Chaussebourg une lettre qu'il a reçue d'un secrétaire du Syndicat national des instituteurs pour un département de l'Ouest, regrettant en termes assez vifs, au nom d'une stricte laïcité, le vote qu'il a émis. M. M'Bida, demande les éléments de réponse à Fernand Chaussebourg, qui les lui fournit, formule de politesse, habituelle, comprise.

Le lendemain, le député du Cameroun lui montre une copie de sa réponse avec cette formule finale : «Je vous prie, Monsieur le Secrétaire, de croire à l'assurance de mes sentiments cléricallement dévoués»...

Tête de Fernand Chaussebourg ! Et le député rit comme seuls les Africains savent le faire.

(1) Aide à l'école publique et à l'école privée au prorata du nombre des élèves (dans le primaire). Cette loi a permis la modernisation des écoles publiques et le paiement des traitements des enseignants des écoles privées.

Au programme de 1997 :

- LE BANQUET ANNUEL À LA MI-MARS (au Palais du Luxembourg)
- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN JUIN

Réuni le 21 novembre 1996 sous la présidence de Jacques Mallet, assisté de Cyriaque Decamme, secrétaire général, le Comité directeur de l'Amicale a prévu de fixer :

- le banquet annuel 1997 (au Palais du Luxembourg) à la mi-mars ;
- l'assemblée générale 1997 au mois de juin.

Une fois précisées, les dates seront communiquées aux adhérents en temps utile.

Si «Le M.R.P. vous parle !» vous intéresse ABONNEZ-VOUS !

- Cotisation de membre de l'Amicale du M.R.P. : 120 francs par an
- Abonnement annuel (4 numéros) au bulletin «Le M.R.P. vous parle !» :

- 40 francs pour les adhérents
- 50 francs pour les non-adhérents

Chèque à l'ordre de l'Amicale du M.R.P., 133 bis rue de l'Université 75007 Paris

«LE M.R.P. VOUS PARLE»

Directeur de la Publication : Jacques Mallet
Commission paritaire de presse n° AS 65 - 465
IMPRIMERIE SIMÉDIAT CIRCULAIRES COULON Tél. : 01.42.36.08.15



FULGURANT PIERRE-HENRI !

Pierre-Henri Teitgen est nommé ministre de la Justice par de Gaulle le 30 mai 1945 ; il n'a que 37 ans, depuis la veille. Et il a déjà été ministre - de l'Information - dans le premier Gouvernement provisoire, formé par le général le 10 septembre 1944.

Sa tâche Place Vendôme ? Elle est multiple ! Refaire l'administration de la Justice, car elle n'existe plus. Assurer l'indépendance des magistrats. Les sortir d'une situation matérielle «épouvantable» (voir ci-après les extraits des réunions du Groupe M.R.P. de février et mars 1946). Mais aussi réussir l'épuration.

Dès 1946, certains lui reprochent, à droite, d'avoir mené cette opération trop vite ; d'autres, à gauche, l'accusent de l'avoir conduite trop lentement...

Le 6 août 1946 - il est resté ministre de la Justice dans le Gouvernement Gouin et il l'est encore dans le Gouvernement Bidault - il est affronté au socialiste Aubry et au communiste Péron dans un débat engagé à l'Assemblée sur l'épuration de la magistrature, précisément. Les arguments de ces deux interpellateurs sont plus passionnés qu'objectifs. Alors, en séance du soir, Pierre-Henri Teitgen monte à la tribune avec un dossier impressionnant.

- Je dirai bêtement des vérités bêtes, simplement des vérités simples et fermement des vérités qui ont besoin d'être exprimées ! lance-t-il avec une autorité qui impose un profond silence dans l'hémicycle.

Pas besoin de dossier, le talent va suffire ! Ce n'est pas un discours, c'est un jet.

- On me reproche des péchés que vous avez vous-mêmes commis, Messieurs, ou du moins ceux des vôtres qui siègent à la Haute Cour ! enchaîne-t-il.

Et il démontre qu'on ne peut valablement lui imputer des verdicts rendus par des parlementaires, à moins qu'on ne veuille par là lui reprocher de n'avoir pas exercé sur ces jurés les pressions qui auraient dégagé leurs responsabilités personnelles.

Et le déluge continue, sur un rythme et avec une précision implacables. Le vrai Teitgen se révèle : il tient tout l'espace et ses auditeurs, en sortant de séance, sont ou conquis ou sonnés.

- Ce discours a été fulgurant, dira l'un d'eux.

Il y en aura beaucoup d'autres du même genre, dans les temps qui suivront.

1946

LE M.R.P. ARRIVE AU SOMMET

Aux élections législatives du 2 juin 1946, le M.R.P. devient le premier parti de France, avec :

- 5.589.213 voix, soit 28,2 % des suffrages exprimés ;
- 179 députés, dont 162 en métropole, soit à peu près le tiers de l'Assemblée.

La deuxième Assemblée Nationale Constituante ainsi élue place à la tête de l'Etat un M.R.P. : Georges Bidault, ancien chef de la Résistance intérieure en sa qualité de président du Conseil National de la Résistance, successeur de Jean Moulin.

Elu chef du Gouvernement provisoire de la République le 19 juin 1946, il assume aussi les fonctions de chef de l'Etat, en l'absence d'une nouvelle Constitution. C'est lui qui promulguera la Constitution de la IV^e République, en octobre 1946.

... ET LA FRANCE EST À RECONSTRUIRE

NOUVEAUX ÉLUS ET RÉÉLUS : UNE GALERIE DE PORTRAITS DANS «L'AUBE» DU 6 JUIN 1946



Pierre ABELIN
(Vienne)

Pierre DOMINJON
(Ain)

Roger DEVEMY
(Saône-et-Loire)

Pierre BEAUQUIER
(Belfort)

Pierre DHERS
(Drôme)

Maurice LUCAS
(Manche)



Robert BURON
(Mayenne)

Daniel BOISDON
(Cher)

Louis BOUR
(Seine)

Madeleine DIENESCH
(Côtes-du-Nord)

André GUILLANT
(Eure)

Henri LESPES
(Seine-et-Marne)



Joannès DUPRAZ
(Indre-et-Loire)

Charles VIATTE
(Jura)

Jacques FURAUD
(Charente)

Renée PREVERT
(Ille-et-Vilaine)

Pierre GABELLE
(Loiret)

Joseph DUMAS
(Seine)



Pierre TRUFFAUT
(Charente-Maritime)

Emmanuel FOUYET
(Finistère)

Clément TAILLADE
(Tarn)

Jean VUILLAUME
(Meuse)

André BAS
(Haut-Rhin)

Noël BARROT
(Haute-Loire)



François REILLE-SOULT
(Tarn)

Robert SCHUMAN
(Moselle)

J.-J. JUGLAS
(Paris)

Henri MECK
(Bas-Rhin)

Jules CATOIRE
(Pas-de-Calais)

Jacques VENDROUX
(Pas-de-Calais)



THIRIET
(Moselle)

Louis BEUGNIEZ
(Pas-de-Calais)

Alexis MEHAIGNERIE
(Ille-et-Vilaine)

Manga BELL
(Cameroun)

Joannis CHARPIN
(Rhône)

Emile ENGEL
(Moselle)



Jean-Marie LOUVEL
(Calvados)

Maurice FINET
(Seine-et-Oise)

Charles BARANGE
(Maine-et-Loire)

BERANGER
(Nièvre)

Yves FAGON
(Seine)

FONLUPT-ESPERABER
(Haut-Rhin)

Il y a 50 ans

Le M.R.P. dans le Gouvernement Félix Gouin

FÉVRIER ET MARS 1946 : DEUX MOIS ORDINAIRES...

POUR L'ÉPOQUE

Après la démission du Général de Gaulle, l'Assemblée Nationale Constituante charge Félix Gouin, député socialiste, de former le nouveau Gouvernement provisoire de la République.

Les communistes et les socialistes ont la majorité absolue à l'Assemblée, mais ils restent disposés à conclure un accord avec le M.R.P.

Le M.R.P. décide de participer au gouvernement (voir notre numéro 69).

Le Gouvernement Gouin est formé le 26 janvier 1946 ; il compte 7 ministres ou secrétaires d'Etat M.R.P. ; il en comptera 8 à partir du 6 février (voir notre numéro 70).

La France traverse une crise financière et sociale très grave.

FÉVRIER : LE GROUPE M.R.P. TIENT 13 RÉUNIONS

Treize réunions en vingt-huit jours ! Sur neuf grands problèmes que le gouvernement précédent n'a maîtrisés en aucune manière :

- la crise financière (on annonce un déficit budgétaire de 330 milliards de francs et la Banque de France ne dispose que de 108 milliards) : le 1^{er} et le 8 février ;

- la nationalisation de l'Electricité et du Gaz : le 1^{er} et le 19 février ;

- le statut des mineurs : le 7 février ;

- les dommages de guerre et l'indemnisation des sinistrés : le 7 février ;

- la crise au Cameroun : le 12 février ;

- les crédits militaires et la tactique des communistes visant à supprimer l'armée blindée : le 14 et le 28 février ;

- la réforme judiciaire, voulue par P.H. Teitgen : le 22 février ;

- le désordre dans l'administration française en Allemagne : le 26 février ;

- l'élaboration de la nouvelle Constitution : le 28 février.

Voici quelques extraits des procès-verbaux inédits de ces réunions du Groupe, établis par le secrétariat, sous la direction de Jacques Flaud.

Crise financière : au cours de la réunion du 8 février

Pierre Schneider. - On a parlé d'un déficit de 330 milliards. La France attend des mesures énergiques. Hier, nous avons vu André Philip (ministre de l'Economie et des Finances) avec un programme qui évoque Méline ou Chéron... Je propose que trois membres du Bureau aillent trouver les autres partis (P.C. et S.F.I.O.) pour leur montrer que le programme d'André Philip n'existe pas... Où trouverons-nous les 60 milliards qui nous manqueront d'ici à la fin de l'année ? Il faudra puiser dans les réserves provenant de la dévaluation et ce sera ensuite l'effondrement total et une nouvelle dévaluation...

Charles Barangé. - Au départ, on parlait d'assurer la défense du franc ; on n'en parle plus aujourd'hui. On parlait de choc psychologique ; au lieu de cela, nous avons un train d'impôts supplémentaires de 40 milliards. Le projet gouvernemental comporte des tours de passe-passe. Si nous jetons le patrimoine national dans un seul budget, nous consomons nos ressources futures ! Il faut un plan de reconstruction financière. Or le plan Philip va à l'encontre du plan Mendès-France ; il risque d'abattre la production...

Robert Schuman (président de la Commission des finances) souligne la part de bluff dans les projets fiscaux. L'impôt de solidarité ? Il ne s'agit pas exclusivement de ressources nouvelles : sur 39 milliards, il n'y en a que 12 qui représentent une charge nouvelle... Ce que prépare le ministre actuel (Philip) n'est pas très différent du projet de son prédécesseur (Pleven)...

Pierre Abelin. - Mendès-France savait qu'il ne serait pas ministre et ne pouvait se permettre d'appliquer un plan rigoureux. Il n'est pas anormal de commencer par des augmentations d'impôts... Oui, il y a du bluff dans la présentation des recettes. Ce sont des mesures trop faibles...

Paul Coste-Floret. - Avec un plan à la petite semaine, nous compromettrons l'avenir du pays et celui du M.R.P. Vous pouvez regretter de ne pas

avoir dit «non» ! (à la participation au gouvernement)...

André Noël. - Avons-nous nous-mêmes un projet précis ?...

Maurice Schumann. - Il y aura toujours des mesures impopulaires à prendre. Il serait donc immoral de ne pas nous associer à cette première phase... Si nous avons nous-mêmes un plan, il ne sera pas appliqué en trois mois. Attendons d'être au pouvoir nous-mêmes pour l'appliquer. De toute façon, c'est au conseil des ministres qu'il faudra présenter notre projet.

Solange Lamblin. - Le parti socialiste accueille avec réticence le projet Philip. Une démarche auprès des socialistes pourrait donc être féconde.

Pierre Schneider. - C'est dans le cadre du tripartisme que je vous propose une démarche (et un autre projet). Je voterai mardi prochain les projets mais j'estime que nous sommes sur la mauvaise voie. Essayons de freiner !

François Reille-Soult. - Ne faisons pas capoter le Gouvernement. Accordons-nous avec les socialistes, votons les projets, puis faisons aussitôt les critiques nécessaires...

Paul Coste-Floret. - Une démarche ne ferait pas capoter le Gouvernement : elle l'obligerait à prendre des mesures énergiques.

André Lescorat. - Les socialistes veulent simplement durer jusqu'aux prochaines élections (en juin 1946). C'est une escroquerie ! Ne soyons pas les complices de cette mauvaise plaisanterie, ne suivons pas un ministre que personne ne prend au sérieux...

Pierre Abelin. - Le nouveau gouvernement n'est au pouvoir que depuis dix jours ! Les dépenses, c'est à nous de les réduire. Demandons au Gouvernement de déposer d'urgence un projet de loi d'économies, de faire connaître la situation des comptes spéciaux du Trésor et le résultat de la gestion des établissements nationalisés. Je mets moi-même au point un plan économique.

Francine Lefebvre. - Les ménagères protestent ; il faut stabiliser le coût de la vie.

Robert Schuman. - Il y aura ultérieurement des lois organiques et nous pourrions faire des économies massives. Le bluff se trouve surtout dans les projets fiscaux ; c'est une erreur de dire au public qu'il va supporter 39 milliards d'impôts alors qu'il s'agit en réalité de 12 milliards...

François de Menthon conclut le débat : le Groupe M.R.P. votera mardi le projet financier après s'être exprimé dans la discussion et des conversations seront aussitôt engagées avec les socialistes et les communistes, par nos spécialistes, pour préparer la suite...

Dommages de guerre : au cours de la réunion du 7 février

Jacques Vendroux (beau-frère du Général de Gaulle) fait remarquer la forte proportion des députés M.R.P. qui ont été élus dans les départements sinistrés. Puis il rappelle l'étendue des dommages de guerre :

- 1.900.000 immeubles sinistrés ;

- dont 20 % dans le Nord, 15 % en Normandie, 16 % en Lorraine et en

Alsace ;

- évaluation du coût de la reconstruction : de 3 à 4000 milliards de francs, sans compter les dommages à la charge de l'Etat (ports, ponts, voies de communication...)

- c'est le double des dommages causés par la première guerre mondiale.

La loi d'avril 1919 avait institué le principe de la réparation intégrale des dommages.

Sous Vichy, aucun engagement n'a été pris. On envisageait seulement une indemnisation allant de 30 à 80%.

Le Gouvernement précédent a cherché à gagner du temps en attendant l'élection de l'Assemblée Nationale (qui suivra l'adoption d'une Constitution). La thèse de Dautry et de Pleven est que l'Etat ne pourra pas supporter l'indemnisation intégrale...

Le M.R.P., le premier, a pris une position nette sur les principes : solidarité nationale et indemnisation intégrale. Les autres partis ont immédiatement suivi...

Reste à préciser les modalités. S'agissant des immeubles, le Groupe approuve les propositions de son atelier Reconstruction (les membres M.R.P. de la Commission), qui distinguent trois catégories :

1° immeubles légèrement sinistrés : indemnisation intégrale ;

2° immeubles sinistrés partiellement, pour lesquels la remise en état entraînerait une plus-value : indemnisation partielle ;

3° immeubles entièrement détruits : on retiendra la valeur de la construction en 1939, moins le coefficient de vétustés, plus le coefficient d'augmentation des prix à la date de la reconstruction.

S'agissant des meubles, le Groupe distingue également trois catégories :

1° objets d'utilité vitale : indemnisation intégrale, au coût du remplacement actuel ;

2° objets comportant un certain coefficient de confort et de luxe : indemnisation au cours de 1938 ;

3° objets de luxe : retenir un pourcentage de la valeur de remplacement, qui ne pourra dépasser x fois la valeur du meuble courant correspondant (proposition de Lemarchand).

Les crédits militaires et l'avenir de l'Armée : au cours de la réunion du 14 février

Edmond Michelet, ministre des Armées, estime que « nos représentants ne se préoccupent pas assez des problèmes militaires ».

Seuls s'y intéressent les communistes, dit-il. Nous connaissons le côté négatif de la question mais non l'aspect positif.

Nous avons le matériel nécessaire pour équiper huit divisions. L'accord obtenu sur les effectifs n'est que provisoire car les socialistes considèrent que Philip (dans la préparation du budget) a été roulé.

Il y a diverses missions pour l'armée française. Choisissez si vous préférez en abandonner telle ou telle :

- l'occupation en Allemagne : si nous n'assurons pas un minimum de sécurité, on abattra nos soldats et nous n'aurons pas la possibilité d'appliquer des sanctions ;

- nos positions outre mer : nous pouvons renoncer à l'Indochine mais, si nous voulons la reconquérir, il nous faut des moyens matériels ; nous pouvons également donner son indépendance à l'Afrique du Nord ;

- dans la métropole : si vous ne voulez plus voir de soldats - et c'est le point de vue des socialistes - je vous rappelle que Franco entretient 800.000 hommes au-delà des Pyrénées...

Imaginez un scénario d'incidents de frontière avec l'Espagne, puis un appel à nos alliés russes pour venir nous aider... Voulez-vous qu'à l'O.N.U. la France offre moins de divisions que la Yougoslavie ?

Il y a un minimum incompressible de 460.000 hommes. Au-dessous de ce chiffre, c'est moi qui m'en irais. Les socialistes vont nous opposer un contre-projet. Les communistes vont nous proposer une armée comprenant 200.000 hommes d'une classe d'âge et 200.000 réservistes qui constitueront des milices civiles...

Le projet de loi sur l'armée va être déposé par le ministre de la Défense nationale (Félix Gouin, président du Gouvernement et ministre de la Défense). N'oubliez pas que celui-ci a dans ses attributions les territoires d'opérations extérieures et d'occupation. Il m'est impossible de contrôler ce

qui se passe en Allemagne...

Nous avons au M.R.P. des traditions militaires. Nous avons tenu compte des enseignements de la dernière guerre. C'est ainsi que la résistance deviendra éventuellement une obligation militaire. Nous aurons une armée populaire, qui accueillera aussi des volontaires. La loi s'appliquera aux trois armes. Elle a déjà intéressé des états-majors étrangers. La préparation militaire évitera de faire concurrence à l'Education nationale. Nous nous orientons vers un recrutement régional, permettant une mobilisation plus rapide.

On reproche à l'Armée d'être un outil improductif. Demain, les soldats vivront eux aussi du produit de leur récolte. Nous aurons une armée de transition mais avec des missions qui, elles, sont permanentes. Nous profiterons des leçons du maquis et de l'insurrection. Le départ de 15.000 hommes et l'entrée de 3.000 FFI, cela représente un ensemble de responsabilités pour lesquelles je demande l'appui total du Groupe (*vifs applaudissements*).

André Monteil note dans l'exposé des motifs du projet des phrases qui pourraient se retourner contre nous.

C'est une erreur grave, dit-il, d'opposer l'armée populaire aux unités spécialisées. L'effort des communistes va être dirigé contre les unités blindées.

Au cours de la réunion du 28 février

André Monteil traite des incidences que les questions financières et idéologiques ont sur le problème militaire. Certains partis considèrent que l'Armée doit être au service d'une politique, dit-il. Les socialistes sont imprégnés de pacifisme.

Il expose ensuite les missions de notre armée :

1° Missions permanentes. En cas de conflit, l'Armée serait contrainte d'appartenir à une coalition. Nous devons en outre participer à l'organisation de la sécurité collective. Nous devons aussi assurer la sauvegarde de l'Union Française et maintenir nos communications impériales.

2° Missions temporaires : occupation de l'Allemagne et de l'Autriche ; pacification de l'Indochine ; d'une façon générale, instruction des réserves pour alimenter les différents contingents : 80.000 hommes en Allemagne ; 120.000 dans les colonies, dont 75.000 en Indochine ; 100.000 en Afrique du Nord ; 180.000 dans la métropole, que l'on pourra ramener progressivement à 100.000.

L'idéal serait d'avoir des unités complètes prêtes à intervenir.

Dix régions militaires ont été créées, dont neuf dans la métropole. Nous avons une division aéroportée, qui stationne en Afrique du Nord.

Si la préparation militaire devait dépendre de l'Education nationale, les conséquences seraient graves. Si, au contraire, l'Armée conserve la haute main sur cette préparation, nous aurons l'assurance que les formations garderont leurs destinations.

Notre doctrine militaire nous est encore fournie par les ouvrages du Général de Gaulle. Les communistes songent à ressusciter une « armée populaire » composée de milices patriotiques comme celles qui ont été dissoutes en 1945. L'exposé des motifs du projet gouvernemental comporte des mots dangereux. A l'audition de Michelet, en commission, Joinville a déclaré que ce projet contredisait les principes contenus dans l'exposé. Pour les communistes, « l'armée populaire » c'est un prélude à des soviets de soldats. Il nous faut des contingents instruits et équipés ; or une armée improvisée ne saurait nous les fournir. Dans la métropole même, il nous faut un contingent rapidement mobilisable et une couverture efficace. En mai 40, nous avons manqué de troupes de première ligne. La guerre actuelle connaît l'épanouissement de la technique. A côté des masses armées, il nous faut des contingents spécialisés.

Lécrivain-Servoz met en garde, lui aussi, les membres du Groupe contre « l'armée populaire » conçue par les communistes.

André Monteil propose la création d'une école formant des officiers parmi les sous-officiers, sortis du rang.

Selon **Yves Fagon**, il faudra huit ans pour créer cette nouvelle armée. Ne pourrait-on pas, demande-t-il, réduire les effectifs de l'armée en attendant, puis supprimer le service militaire ?

André Monteil déplore la tendance démagogique à opposer les gens de métier au peuple. Il nous faut une armée numériquement suffisante, dit-il, il ne faut pas laisser en sommeil les laboratoires et les bureaux d'études. Nous avons cinq ans de retard mais en trois ans de travail nous pouvons le rattraper. Il ne faut partir ni trop tôt ni trop tard. Il nous faut des services de renseignement bien organisés.

André Noël s'inquiète de la modicité des crédits consacrés à la recherche atomique... On commet actuellement une grave injustice à l'égard de notre armée ; une campagne pacifiste se développe contre la Première Armée ; elle est d'inspiration socialiste. Les communistes voudraient noyauter notre armée et confier la préparation militaire à l'Éducation nationale.

André Monteil pense que nous consacrerons d'une à trois divisions aux missions de l'O.N.U.

Il réclame l'arrêt de cette propagande infâme contre l'Armée et rappelle l'exemple déplorable donné par certains F.F.I.. Les communistes voudraient détruire les divisions blindées. On vient de dissoudre quatorze régiments de cavalerie alors que ce sont ces régiments qui, en 1940, ont sauvé l'honneur. Ne participons pas à cette démagogie, dit-il.

Lécrivain-Servoz déplore les mesures maladroites qui rejettent une partie de l'Armée de l'Air vers les communistes. Il rappelle l'héroïsme de cette armée en 1939.

Le Garrec déplore l'attitude des officiers à Madagascar, où ils ont fait massacrer des indigènes. En récompense, ils ont reçu décorations et avancements.

Pierre Dhers demande que nous insistions, dans notre propagande, sur le côté technique et non pas sur des arguments politiques.

Jean Cayeux proteste contre le remplacement du Général Vallin par le Général Bouscat, l'homme qui a conduit Noguès au Portugal, l'homme de Pétain et de Darlan. Vallin a été limogé à la demande des communistes.

Paul Aujoulat estime que la fusion de l'armée coloniale et de l'armée métropolitaine serait dangereuse. En septembre 1945, à Douala, les troupes métropolitaines ont commis de nombreuses erreurs que des troupes coloniales auraient évitées. Il faut former des cadres spécialisés particulièrement compétents dans le domaine colonial. Il ne faut pas oublier que l'armée coloniale assure des services d'hygiène dans la population et même d'autres services d'utilité publique. Si la fusion se réalise, il faudra créer sans délai des services de santé coloniaux avec la participation des médecins des services de santé actuels. En conclusion : il faut maintenir des cadres coloniaux spécialisés et le système du volontariat, rattacher ces services au ministère des Armées, surtout ne pas détruire les services de santé coloniaux avant de pouvoir les remplacer.

Yves Fagon proteste contre le retour d'un certain esprit militariste. A son avis, il faut consacrer l'énergie atomique à des objectifs civils plutôt qu'à la guerre.

André Monteil s'élève contre une telle conception. Il note que nous avons déjà un char de transition, de 32 tonnes et armé d'un canon de 90, dont nous possédons soixante exemplaires. C'est le meilleur char actuel...

Rendre aux magistrats leur indépendance ; leur situation matérielle est épouvantable : au cours de la réunion du 22 février

Pierre-Henri Teitgen, ministre de la Justice. - Il n'y a plus de Justice en France ! La magistrature a vu sa situation s'affaiblir quotidiennement. Il n'y a plus d'indépendance vis-à-vis des hommes politiques. La carrière d'un magistrat comporte douze étapes et les relations y jouent un rôle fâcheusement prépondérant...

La situation matérielle des magistrats est épouvantable : un juge de première classe est moins payé qu'un capitaine, les conseillers à la Cour s'endettent périodiquement et leur cœur est rongé par un complexe d'infériorité. Actuellement, il nous manque 400 magistrats et nous en avons 500 qui ne sont pas à leur place. Il n'y a plus de candidats ! Voici les mesures qui s'imposent.

1° Rendre aux magistrats leur indépendance. Réduire le nombre de classes à 6, en fait à 4 : juges suppléants, juges d'instance, juges d'appel, juges de cassation, présidents de chambre, premier président et procureur général de la Cour de Cassation... Il faut payer ces magistrats qu'on ne saurait assimiler à des fonctionnaires puisqu'ils ne prennent pas leurs décisions sous le couvert de supérieurs. Je propose 150.000 francs pour les juges suppléants, 200.000 pour les juges d'instance, 275.000 pour les juges d'appel, 350.000 pour les juges de cassation, 400 et 450.000 pour le premier président et le procureur général de la Cour de Cassation.

2° Il existe actuellement des «tribunaux rattachés» avec juges résidents ; c'est catastrophique. Je veux les supprimer, même si cela est antipathique à nos électeurs. Je maintiendrai les autres tribunaux d'arrondissement et,

dans un but de compression budgétaire, je placerais à la tête de certains de ces tribunaux un juge délégué et un substitut délégué.

3° Les tribunaux de commerce auront à leur tête, comme en Alsace-Lorraine, un magistrat de carrière.

4° Il est devenu impossible de recruter les 2000 juges de paix qui nous sont nécessaires car les personnes honorables parmi lesquelles nous recrutons les juges de paix ne se retirent plus à la campagne mais à la ville. En fait, nous sommes arrivés à déléguer un juge dans les trois ou quatre cantons voisins. Il faut désormais légaliser ce système et exiger du juge qu'il tienne audience dans chaque canton. J'ai proposé que les greffiers suivent le même sort et je retiens qu'il vaut mieux avoir un greffier bien payé que quatre ou cinq greffiers qui végètent ; les traitements trop bas les incitent à pratiquer de nombreux petits métiers subsidiaires, assez peu souhaitables... Toutefois j'ai abandonné cette dernière partie de mon projet en raison de votre position...

En outre, il est question de supprimer cinq cours d'appel : Chambéry, Nice, Bourges, Bastia et Agen.

Avant la démission du gouvernement précédent, j'avais obtenu son accord. Mais, hier, j'ai rencontré une vigoureuse opposition des communistes. Ceux-ci m'ont dit avec cynisme qu'ils ne voulaient pas d'une magistrature indépendante et qu'ils préféreraient l'absorber dans les pouvoirs de l'Assemblée. Les socialistes ont battu en retraite. Je me suis insurgé avec violence contre ces projets, car se serait la négation même de l'idée de justice. Gillot, au nom du C.N.R. vous a envoyé une lettre s'opposant à mon projet. André Philip a refusé de réviser les traitements des magistrats. J'ai menacé alors de démissionner et je me suis retiré. Mais, hier, j'ai reçu un envoyé de Félix Gouin (président du Gouvernement) : la réforme judiciaire est de nouveau inscrite à l'ordre du jour du Conseil des ministres.

Je vous demande votre approbation et la possibilité de défendre mon projet jusqu'à la démission inclusivement...

En zone d'occupation en Allemagne l'administration française est trop lourde et fonctionne mal : au cours de la séance du 26 février

Barthélemy Ott fait un compte rendu du voyage qu'il vient d'effectuer en Allemagne comme membre d'une commission parlementaire, divisée en trois sous-commissions : affaires administratives et politique générale (Vallon président) ; affaires économiques et financières (Boué président) ; justice et armée (Juvénal président). En tout 22 membres. Ott appartenait à la première sous-commission, la plus importante.

Il s'est rendu à Baden-Baden, puis il a passé une semaine dans la zone d'occupation sud (Wurtemberg, Bade, Fribourg) placée sous le commandement de Schwartz et de Widmer. Il a visité ensuite la zone nord, qui comprend la Sarre (avec Granval), la Rhénanie (avec de Boislabert) et le Palatinat (avec Boulet).

L'administration française, trop lourde, compliquée, fonctionne mal, dit-il. Elle a à sa tête, à Paris, René Mayer, aidé d'un état-major souvent ignorant des questions allemandes. En Allemagne, Koenig concentre trop de fonctions : représentation de l'administration française à Berlin, commandement en chef des troupes d'occupation, direction du gouvernement militaire. A Baden-Baden, siège un véritable ministère sous les ordres du Général de Monsabert, chef militaire, et de Lafont, administrateur civil. Ce gouvernement est dit «militaire» mais il comprend des civils «assimilés» et c'est là un premier sujet de friction. A Baden-Baden, outre Lafont, personnalité remarquable, il y a certes beaucoup de gens consciencieux mais aussi certains éléments indésirables, tels des anciens préfets de Vichy ainsi que des intendants de police de Vichy, en place jusqu'en 1944 !

Il y a en outre trop de paperasseries à Baden-Baden, plus d'officiers que dans tous les gouvernements provinciaux : 2000 à Baden-Baden, 1800 dans les provinces.

Au surplus, les ordres sont mal appliqués par les gouverneurs de province, qui sont de véritables petits souverains. Chaque gouverneur a une politique différente des autres et des tendances personnelles.

On manque de directives générales. En Sarre, Granval pratique une politique personnelle. Dans le Pays de Bade, Schwartz a peur de se brouiller avec les militaires. Il y a une mauvaise délimitation des pouvoirs entre civils et militaires.

La sous-commission a inspecté l'administration au niveau des gouver-

neurs mais aussi aux échelons inférieurs. A l'intérieur des cinq provinces, il y a des cercles, qui comptent de 50 à 100.000 habitants. Or, pour administrer un cercle, il y a seulement 4 ou 5 officiers ! Au surplus, il y a très peu de personnel qualifié et l'on doit recourir à des dactylos allemandes.

Cela dit, dans l'ensemble, tout n'est pas si mal. Si l'on élimine les indésirables, si l'on renforce les échelons inférieurs, si l'on décongestionne l'administration centrale, il ne restera qu'à fixer une doctrine et une politique française d'occupation.

Et les Allemands eux-mêmes ?

Ott a eu de nombreux contacts avec la population civile.

Il ne conserve pas d'illusions sur le mouvement séparatiste sarrois et le désir de rattachement à la France. Toutefois, à son avis, il existe en Sarre un courant favorable à un rattachement économique, car la Lorraine est économiquement complémentaire de la Sarre. En Rhénanie, il existe un groupe d'intellectuels francophiles sans résonance profonde dans l'opinion.

Seuls sont autorisés les partis anti-nazi : communistes, socialistes et chrétiens-sociaux. Les communistes ont un rôle très restreint et les chrétiens-sociaux un rôle considérable (60% des Sarrois et des Rhénans sont catholiques). On trouve deux tendances chez les chrétiens-sociaux : une tendance prêchant l'union des catholiques et des protestants sur un programme social avancé (qui correspond à celui du M.R.P.) et une tendance regroupant d'anciens éléments nettement conservateurs du Centre catholique. C'est par eux que s'infiltreront les pan-germanistes et les nazis.

Tous ces partis souhaitent que des élections aient lieu rapidement.

Soyons réservés sur un succès éventuel des chrétiens-sociaux.

MARS : 16 RÉUNIONS

En mars, le rythme des réunions du Groupe M.R.P. se poursuit : 16 réunions en 31 jours.

Les grands dossiers s'alourdissent encore : préparation d'un texte de Constitution sur le rapport de François de Menthon, nombre de chambres formant le Parlement, corps électoral du président de la République, pouvoir de nommer le président du Conseil, Déclaration des droits en préambule de la Constitution, garantie de la liberté d'enseignement malgré la majorité SFIO-PC qui demande que l'enseignement soit défini exclusivement comme un service public ; Conférences de Londres, où la France est isolée parce qu'elle est mise en marge par les Trois Grands ; nationalisation de l'Electricité et du Gaz ; inquiétude paysanne et pénurie de lait...

D'autres dossiers s'y ajoutent : statut du fermage et du métayage, droit de propriété des terres agricoles ; réforme administrative et statut de la Fonction publique ; petite guerre de la majorité SFIO-PC contre le renforcement des structures du ministère de la Santé et de la Famille, tenu par Robert Prigent ; nationalisation des assurances ; réception de l'ancien chef du Gouvernement républicain du Pays Basque espagnol...

Seuls la présence de ministres M.R.P. et le poids du Groupe M.R.P. dans la coalition tripartite empêchent la dérive générale d'aller au terme visé par le P.C.

Voici des extraits des procès-verbaux, inédits, de ces réunions.

La liberté d'enseignement : au cours de la séance du 8 mars

Barangé demande au Groupe de faire échec à la formule proposée par la SFIO et le PC : « l'enseignement est un service public ».

Ernest Pezet note que les évêques de France n'ont pas encore réalisé que l'Assemblée Nationale Constituante compte 340 députés favorables au monopole de l'enseignement public. Poser le problème en termes de rapport de forces c'est aller à l'échec. Sans doute aurons-nous contre notre réalisme politique des campagnes de la droite... Au surplus, malheureusement, notre réalisme se heurte aussi aux illusions des dirigeants actuels de l'enseignement libre. Et même si le réalisme finit par prévaloir, nous serons incompris dans certaines régions. Rappelons l'attitude du chanoine Desgranges en 1941 contre les subventions de Vichy à l'enseignement libre ! Si tous les évêques de France avaient eu assez de sens politique quand il le fallait, la question ne se poserait plus maintenant.

Le problème, aujourd'hui, est essentiellement celui de l'enseignement primaire ; et aussi celui des régions à forte tradition religieuse.

En réalité, dans un régime libéral, la meilleure solution, ce serait l'inté-

gration de l'enseignement libre dans l'enseignement public... Il faudrait une intervention du Vatican auprès de l'épiscopat l'invitant à plus de réalisme politique...

Edouard Moisan. - Laissons les enseignements libre et public établir eux-mêmes leurs rapports. Sur le principe de la liberté de l'enseignement, nous pouvons gagner.

Maurice Lucas redoute la timidité de nos dirigeants sur cette question.

L'abbé Pierre Grouès (abbé Pierre) leur demande d'être intransigeants.

Au cours de la séance du 13 mars

François Reille-Soult. - Nous avons passé près de vingt-cinq ans à rompre l'équivoque « droite égale croyants et gauche égale anti-cléricisme ». Nous avons passé vingt-cinq ans à transformer l'esprit public, pour qu'on ne fasse plus entrer la question religieuse dans les luttes politiques. Nous sommes entrés (depuis l'an dernier) dans deux gouvernements axés à l'extrême-gauche, tandis que les radicaux se jetaient dans l'opposition et s'associaient à l'extrême-droite ; si bien que l'opinion publique ne croit plus que la question religieuse détermine la droite et la gauche, mais que ce sont désormais les positions sociales et doctrinales qui font le partage. Ce que nous allons faire peut donc être heureux ou catastrophique.

Si, demain, dans la Constitution, il est déclaré formellement qu'il n'y a plus de liberté d'enseignement, si, par notre attitude, la campagne électorale se déroule, demain, sur ce terrain, nous irons à la bataille en cimentant un bloc électoral contre nous. Nous reculerions de plus de vingt-cinq ans et tous nos efforts seraient compromis. Je demande au Bureau du Groupe et à nos amis membres de la Commission de l'Education nationale de tenter par tous les moyens de la persuasion d'obtenir qu'on revienne sur la formule : « L'enseignement est un service public ». Que nos amis soient prudents dans la défense de leurs amendements ! Une position sentimentale risquerait d'avoir un résultat absolument contraire et de faire naître un bloc élargi jusqu'aux radicaux.

Daniel Boisdon déclare que Guy Mollet et Pierre Cot lui ont demandé d'éviter de poser la question. Il craint cependant que la droite ne la pose.

François Reille-Soult. - Si nous obtenons la suppression de la formule, à la faveur de la négociation, il serait criminel de proposer par amendement la formule inverse. Après les prochaines élections, nous pourrions peut-être imprégner la politique française de notre esprit et alors nous reprendrions l'examen de ce problème pour le résoudre intégralement. Si nous voulons obtenir une solution provisoire acceptable, évitons de déposer des amendements qui seraient considérés comme des textes de combat !

L'abbé Bertho, élu du Dahomey, note que, si nous cédon, le P.R.L. aura le bénéfice de pouvoir soutenir notre position à notre place.

Béranger ne votera pas la Déclaration des droits si elle contient la formule : « L'enseignement est un service public ».

Pierre Pflimlin estime que si cette formule disparaît du texte le problème sera grandement résolu...

L'abbé Pierre assure que notre tactique de sagesse est approuvée par les plus hautes autorités ecclésiastiques.

Franco conseille la prudence.

Maurice Guérin conseille la prudence et l'habileté et réclame une propagande efficace...

L'abbé Pierre demande un vote indicatif du Groupe : nous ne voterons pas la Déclaration des droits si les mots « service public » sont accolés au mot « enseignement ».

Cette proposition est adoptée et la séance est levée.

Réception du président du Gouvernement basque en exil : à la réunion du 20 mars.

Ernest Pezet, qui préside la séance, accueille Jose-Antonio Aguirre, président du Gouvernement national basque, et l'un de ses ministres, M. Leizaola.

Le Président Aguirre exprime sa tristesse de voir son pays subir un totalitarisme qui, se disant chrétien, compromet gravement la cause de notre religion.

Il évoque les négociations qui, au Mexique, ont abouti à la désignation, par les 141 députés présents, de Martinez Barrio à la présidence de la République espagnole. Cependant, Giral, chargé de constituer le Gouvernement, n'est pas parvenu à s'assurer le concours de Negrin. Aujourd'hui, Giral est à Paris ; il s'efforce d'élargir la composition de son gouvernement

avec des représentants de tous les partis républicains, y compris des catholiques.

Il existe chez les Républicains espagnols, dit-il, un désir certain de réconciliation avec l'Eglise. Les monarchistes, eux, n'ont aucune base populaire. Les Anglais en viennent à douter de la solution monarchiste pour l'Espagne.

Il parle de l'aide que les Républicains ont trouvée en France.

Il déplore qu'il n'y ait pas en Espagne de démocrates chrétiens appartenant à la même famille spirituelle que le M.R.P. Il dit que Robles, en 1942, croyait à la victoire de Hitler.

A son avis, les seuls facteurs d'équilibre pour l'Espagne, ce sont le Pays basque et la Catalogne qui, dans la future Constitution d'une Espagne démocratique, devront conserver leur autonomie.

Il revient sur le scandale que constitue pour le peuple espagnol la compromission du clergé avec Franco. Seuls trois évêques n'ont pas signé l'abominable lettre publiée par l'épiscopat espagnol.

Pour l'avenir, il ne croit pas à une prise du pouvoir par les communistes ; il souligne l'influence des anarchistes dans les syndicats...

Il déplore la faible influence des hommes de notre esprit dans la résistance clandestine au régime franquiste.

Nationalisation de l'Electricité : au cours de la réunion du 27 mars

Fraud énumère les points sur lesquels le Groupe M.R.P. ne doit pas céder : autonomie des secteurs ; contrôle des installations existantes au lieu d'une prise en charge durant la période intérimaire ; SNCF ; avances aux expropriés ; ensemble industriel ; conventions commerciales et civiles ; opposition à un fonds commun de l'Electricité et du Gaz ; indemnisation suffisante. A son avis, le Groupe ne peut pas voter le projet dans son état actuel.

André Monteil estime qu'il ne faut pas masquer par une cascade d'amendements l'incompatibilité du projet avec notre doctrine. Il reproche aux ministres M.R.P. de ne pas avoir défendu nos demandes avec assez d'énergie.

Françisque Gay proteste contre ce reproche et rappelle les améliorations apportées au texte grâce à l'action de Pierre-Henri Teitgen (taux de 3%). Il indique qu'à chaque réunion du Conseil les ministres M.R.P. menacent de démissionner jusqu'à ce qu'ils obtiennent des satisfactions.

André Monteil reste hostile à un projet qui sabote l'industrie française.

Robert Buron est partisan d'une opposition à l'ensemble du projet. Le petit jeu qui consiste à se retirer au dernier moment, dit-il, nuit au Parlement et au pays.

Dusseaulx estime que ce projet est essentiellement marxiste.

Charpin demande que le Groupe adopte une position nette, sans défendre pour autant tous ses amendements de la même façon.

Lescorat se prononce formellement contre le projet.

Charles Barangé, nullement convaincu par nos techniciens, pense qu'il faut le voter.

François Reille-Soult. - Il ne faut pas que nos amendements multiples soient interprétés comme une opposition systématique. Au point de vue technique, nous pouvons voter le projet. Politiquement, songeons à l'avenir. Une attitude sociale hardie nous fera regagner à gauche ce que nous aurons perdu à droite.

Marcel Poimboeuf pense lui aussi qu'il faut voter le projet pour mieux préparer l'avenir.

Françisque Gay rappelle une nouvelle fois les vicissitudes rencontrées par le projet lors des réunions du Conseil des ministres. Grâce à l'action de nos commissaires, dit-il, ce projet nous donne satisfaction sur l'essentiel. En régime tripartite, nous ne pouvons obtenir que des compromis, dit-il. Au surplus, ne compromettions pas notre action diplomatique. Il indique que le Président Gouin a été amené à affirmer devant l'Assemblée la continuité de notre politique étrangère parce que nos ministres menaçaient de quitter le Gouvernement.

Livry-Level estime que le projet donne aux communistes les leviers de commande de l'industrie française.

Maurice Guérin craint qu'un vote hostile ne nous rejette vers la droite aux yeux de nos électeurs des milieux populaires.

Pierre Abelin redoute que l'on ne tente de nationaliser, par le biais de l'Electricité, toute l'industrie française.

Robert Lecourt dit que seul l'intérêt national doit être pris en compte dans notre décision. Si nos amendements sont rejetés, dit-il, demandons une seconde lecture du texte.

Jean-Marie Louvel demande que la décision du Groupe sur l'ensemble du projet soit reportée à la fin du débat en séance publique.

Il en est ainsi décidé.

Au cours des réunions tenues dans la nuit du 28 au 29 mars

Lespès, hostile au projet, note que l'autonomie accordée aux secteurs est limitée au cadre comptable. Il regrette que les socialistes n'aient pas voté notre amendement sur les usines intégrées.

- Nous allons au sabotage de l'économie française, dit-il.

Mounier votera le projet.

Charles Viatte aussi, car il est impossible, politiquement, de le rejeter.

Pailleux également, tout en regrettant que nous n'ayons pas su créer une atmosphère favorable à nos amendements.

Dusseaulx, au contraire, reste hostile au projet. Nous n'avons pas obtenu satisfaction sur l'indemnisation et le pays ne comprendrait pas que nous livrions toute un secteur de notre économie à l'aventure.

Robert Buron dit qu'en ne votant pas le texte nous jetterons peut-être le pays dans l'aventure. Ce qui est en jeu, c'est l'avenir du M.R.P. dans le corps électoral.

Marcel Poimboeuf votera le projet. Il regrette notre attitude équivoque à l'égard des socialistes. Politiquement, dit-il, nous serons rejetés à droite si nous ne votons pas le projet. Et la droite ne nous en aura aucune espèce de reconnaissance.

Séance interrompue. Reprise le 29 mars à 1 heure.

Lespès, se référant aux débats de la soirée à l'Assemblée, maintient ses conclusions hostiles au projet.

Livry-Level demande la liberté de vote pour les membres du Groupe.

Lescorat estime qu'il s'agit en fait d'une étatisation, qui est incompatible avec notre doctrine en matière de nationalisation. Le tripartisme devrait se traduire par des sacrifices mutuels égaux pour tous, dit-il.

Pierre-Henri Teitgen. - Ce projet émane du Général de Gaulle et, dans ce domaine, son arbitrage n'a pas toujours joué en notre faveur... Certains discours entendus ce soir sonnent le son du P.R.L. Un projet purement M.R.P., ce serait très bien mais c'est impossible. Au surplus reconnaissons-le, les autres partis se sont quelquefois inclinés devant notre résolution, en renonçant, peut-être momentanément, à certaines nationalisations : les transports maritimes, les assurances...

Le projet, aujourd'hui, est considérablement amélioré. Certes, il contient des maladresses et des incertitudes. Mais le M.R.P. a déjà fait obstacle à des projets de nationalisation. S'il vote contre celui-ci, les électeurs ne comprendront pas ce rejet d'une réforme d'utilité publique. Au surplus, il trahirait son programme.

Marcel Poimboeuf regrette que la majorité M.R.P. - socialistes qui s'était constituée sur ce texte se soit transformée en majorité socialistes-communistes. Il faudra obtenir ultérieurement des améliorations de ce texte, dit-il. Une véritable entente n'est possible qu'avec les socialistes. Un vote défavorable nous couperait d'eux.

Georges Bidault. - Nous avons accepté sans ambiguïté le programme du Conseil National de la Résistance. Un vote de division de la majorité gouvernementale serait impardonnable. Notre attitude, jusqu'ici, nous a permis de sauvegarder certains éléments essentiels de notre Empire ainsi que la politique française en Allemagne. Le vote de la France, dans ces domaines vitaux, n'appartient qu'à la France, grâce à nous.

En mon âme et conscience, je vous conseille un vote favorable... Si demain nous avons les responsabilités prioritaires, il faudra bien franchir le pas. Voyez la grandeur du tableau et non pas les détails...

Pierre Dhers votera le projet avec enthousiasme. Les contreparties qu'on nous a offertes portent sur d'autres domaines, notamment la diplomatie. Songeons-y ! La position de nos ministres deviendra impossible si nous votons contre le projet.

Pierre Abelin (?) demande au Groupe de ne pas se laisser enfermer dans de faux dilemmes. Il ne s'agit à son avis que d'un chantage sur nos consciences. Répudions à la fois le collectivisme et le libéralisme, dit-il. Toute tentative de progrès, quand elle est mal organisée, amène inévitable-

ment un recul.

François Reille-Soult. - Depuis cinquante ans, notre famille (spirituelle ?) a perdu toute influence sur la classe ouvrière, parce que chaque fois qu'il y avait des réalisations sociales et économiques à faire, les techniciens, même pourvus de sens social, reculaient devant les difficultés techniques. Des lois étaient votées mais... ? Les circonstances ont permis que les radicaux retrouvent leur vraie place, à droite. Si nous refusons le projet de nationalisation, il y aura une rupture brutale entre la classe ouvrière et nous. Si nous le votons, au contraire, demain, une collaboration pourra se développer entre nous et la classe ouvrière sur les plans moral et spirituel.

Fonlupt-Esperaber note, à propos des contreparties évoquées par Pierre Dhers, que nous avons obtenu des satisfactions sur la question alsacienne.

Jacques Vendroux votera le projet. Il demande aux ministres M.R.P. de ne pas se retrancher aussi souvent derrière l'autorité du Général de Gaulle. Le Général de Gaulle, dit-il, est le seul maître de sa pensée ; il n'appartient à personne de l'interpréter.

Fairault. - Dès 1944, nous voulions des nationalisations, mais avec le souci de l'efficacité. Je ne crois pas que le pays se passionne pour une opération qui se déroule dans des conditions aussi critiquables. La politique n'est pas un jeu de combinaisons ; elle est la recherche de l'intérêt national. Aucune catastrophe ne résulterait de notre abstention ou de notre opposition au projet.

Dusseaux dit que nous venons d'obtenir quelques satisfactions sur l'indemnisation...

Courtecuisse dit qu'il votera le projet «pour être présent à la naissance de l'ordre nouveau». Si nous ne le votons pas, nous remettrons en cause tous les avantages que nous avons obtenus durant notre mandat.

Maurice Guérin pense que le M.R.P. traverse une épreuve cruciale, à propos des structures économiques à donner au pays. Si nous ne savions pas la surmonter, c'en serait fini de notre cause. Ne nous retranchons pas derrière un vote d'abstention !

Lespès proteste contre certaines insinuations qu'il relève dans l'intervention de Pierre-Henri Teitgen.

Pierre-Henri Teitgen lui répond en termes cordiaux. Il dit avoir été très sensible aux arguments de Reille-Soult.

François de Menthon, qui préside la séance, rappelle la fraternité qui unit les membres du Groupe. Il met aux voix le projet.

Le Groupe décide de voter le projet, par 78 voix contre 14 et 8 abstentions.

André Monteil demande que dans notre explication de vote à la tribune nous déclarions que nous votons le projet par esprit révolutionnaire mais que, pour nous, la nationalisation, telle que nous la concevons, n'est pas vraiment réalisée par ce texte.

Francois Gay félicite les techniciens qui ont aidé le Groupe dans ses travaux.

Marcel Poimbœuf est désigné pour expliquer le vote du Groupe.

François de Menthon précise que la discipline de vote est applicable.

Livry-Level déclare qu'il votera le projet, par discipline (applaudissements).

Les conférences de Londres sur l'organisation de la paix ; au cours de la réunion du 6 mars.

Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères. - L'atmosphère qui a régné lors de la dernière conférence apparaît bien à travers les discours de Byrnes et de Churchill. Déjà, à la précédente, on voyait se dessiner les intérêts majeurs... Et la conférence s'est terminée sur l'opposition entre les Anglo-Américains et les Russes. On avait cru à une amélioration quand Byrnes, le plus rigoureux de tous, proposa à l'Anglais de se rendre à Moscou. C'est alors que furent mis sur pied les organismes fondamentaux des Nations Unies. Mais, dès le début, l'accord fut brisé en séance publique quand il s'agit de désigner les membres non permanents du Conseil de Sécurité. Furent élus : la Pologne, l'Australie, le Brésil, le Mexique, l'Égypte et les Pays-Bas.

Manifestement, il n'y avait pas dans l'assemblée de références communes. A peu près tout finissait en queue de poisson. Ainsi, après que Byrnes et Vichinsky se furent serrés la main, on décida, par exemple, de laisser l'affaire grecque dans sa situation du moment. L'atmosphère n'était pas

gaie. Du moins, à la SDN, autrefois, y avait-il au début une espérance, une foi commune. A Londres, on a des problèmes de procédure dès qu'il s'agit d'appliquer des principes (liberté, réfugiés, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes) car il y a aussitôt des divergences idéologiques...

Il est cruel pour le représentant de la France de constater ce qu'était autrefois notre pays et sa solitude d'aujourd'hui, dans le heurt des grandes puissances. Nous avions autrefois une clientèle, aujourd'hui nous avons une solitude honorable mais complète. Les Etats-Unis disposent pratiquement de la majorité absolue. Les Dominions suivent l'Angleterre mais avec réticence. La Russie a ses satellites.

Pour la France, j'ai souvent regretté intérieurement de ne pouvoir être absent lors de certains débats, où je ne pouvais pas intervenir efficacement. A chaque question importante, l'opposition de la Grande Bretagne et de la Russie se terminait sans résultat et le Conseil de Sécurité en prenait acte, sans plus. Le droit de veto empêche toute décision si une grande puissance l'utilise.

Pour les Russes, il n'y a pas de différence entre un vote de fond et un vote pour savoir si le problème est de forme ou de fond...

Il y a eu des débats extrêmement violents sur l'Indonésie, en particulier. Mais il n'a jamais été question de l'Indochine...

Sur le Syrie et le Liban, deux accords ont été signés le 13 décembre 1945. Chaque pays reconnaît à l'autre la part privilégiée qui lui revient selon l'Histoire. Lorsque nous avons invité la Syrie et le Liban à San-Francisco, nous avons reconnu ainsi qu'ils étaient dégagés du lien du mandat. L'évacuation de la Syrie devait s'effectuer d'une manière proportionnelle (?). Pour le Liban, nous devons conserver des troupes jusqu'à l'organisation dans ce pays de la sécurité collective (?). Ces pays ont cru que nous voulions profiter de cette procédure pour y rester indéfiniment. Arrivés à Londres, nous y avons trouvé une menace de plainte de leur part. Nous avons tenté de négocier avec eux mais ces négociations ont échoué et ils ont diffusé une lettre assez offensante pour la France. Tout le monde sans exception était contre nous sur cette question. Nous avons essayé d'éviter le débat, puis j'ai maintenu notre attitude antérieure, précisant qu'une clause nous permettait de regrouper nos troupes au Liban et que nous n'interprétions pas cette clause comme une clause permanente. Finalement, on a abouti à une proposition Stettinius prévoyant l'évacuation des troupes. Vichinsky a présenté trois amendements demandant l'évacuation immédiate. Il a obtenu 5 voix sur 11. J'ai indiqué que nous ne prenions pas part au vote. L'Angleterre m'a imité. Battue, la Russie a opposé son veto. Rien n'était donc adopté. J'ai pris l'engagement de me conformer aux décisions antérieures, ne voulant pas que Stettinius se ralliât aux amendements de Vichinsky...

Aujourd'hui, des négociations se déroulent à Paris avec la Syrie et le Liban...

Maurice Schumann estime que la question allemande s'aggrave de jour en jour. Les Russes pratiquent une politique au service de l'unité allemande. Les discours des hommes d'Etat allemands - socialistes et communistes - sont impudents à notre égard. Ils dénoncent l'impérialisme français. L'Allemagne est en train de gagner la première partie de sa revanche puisqu'on ne parle jamais d'elle. Je suis profondément inquiet.

Georges Bidault. - En fait, Churchill a abandonné beaucoup de terrain aux Russes... Dans le présent, il nous faut conserver une attitude de force à l'égard de l'Allemagne. Nous demandons que la Rhur soit internationalisée et que la rive gauche du Rhin soit détachée politiquement de l'Allemagne. Le départ de de Gaulle ne renforce pas la position de ceux qui veulent maintenir la continuité de notre politique. Pour ma part, je ne resterai pas au gouvernement pour faire une politique différente.

En cas de Conférence à Quatre sur l'Allemagne, la position des Soviétiques sera mouvante. Les Russes et les Anglais joueront à tour de rôle sur l'avenir de l'Allemagne. Ils y perdront à tous les coups... Je ne suis pas persuadé que la position soviétique soit définitive. Nous sommes au centre d'un marché, c'est-à-dire dans une impasse, à propos de tout : Iran, Turquie, Europe orientale, colonies italiennes, Corée, Mandchourie, Indonésie...

Il n'y a aucune nécessité, pour nous, dans ce monde dur, de céder les premiers pour quelques dollars ou quelques sourires, qui ne dureront pas. Je ne sacrifierai pas nos positions fondamentales.

N.B. Nos lecteurs auront noté quelques points d'interrogation par parenthèse ; chacun d'eux signifie qu'il y a un doute sur le mot qui précède en raison de la mauvaise qualité matérielle des archives consultées.

Dans nos prochains numéros, nous continuerons à publier des extraits des procès-verbaux des réunions du Groupe M.R.P. de l'Assemblée durant l'année 1946, celle où notre mouvement porta les espoirs de la France.